Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION:
1363, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2754
REDACTION:—185, 19ème rue Est

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " États-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-E. MORRIER, Administrateur

17ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, le 29 février 1928 — No. 51

L'ÉPARGNE

"En ce siècle d'amour propre, qui rend timide, nous, ne craignons plus de dire, de prêcher que c'est le patriotisme de l'enrichissement par l'épargne qui canalisera vers nos institutions nationales le capital qu'il leur faut.... Il y va de la conservation de l'un des facteurs de notre survie".

Or, l'épargne est la vertu de régler sagement les dépenses. Cette vertu semble méconnue de notre peuple. Les parents ne la pratiquent pas toujours. Les enfants suivent l'exemple. La terre a beau être féconde, elle ne suffit pas à contenter le budget nécessaire à l'entretien de la famille et de la ferme.

Si nous avons hérité des qualités religieuses et nationales de nos ancêtres, nous avons cependant défiguré un peu leur caractère en négligeant de perpétuer chez nous la vertu de l'économie qui les a sauvés après le désastre de la conquête.

Sans doute, chaque peuple se ressent des défauts de son époque. Aujourd'hui, c'est la dilapidation effrénée du salaire durement gagné; c'est aussi chez nous peut-être une réaction. Après avoir été privés assez longtemps de la richesse, nous étions peu préparés à l'abondance. De même que le peuple courbé sous le joug du conquérant, abuse de sa liberté assez souvent lorsqu'il est émancipé, ainsi dans le domaine économique, l'abondance longtemps désirée engendre assez fréquemment la prodigalité excessive.

Il est temps de réfléchir et de songer à ménager. Parce que la récolte a donné du cent ou du quatre-vingts pour cent, il ne s'ensuit pas qu'il faille immédiatement dépenser tout le rendement. Sachons prévoir les mauvais jours, les années stériles. Parce que nous avons tant d'acres, il n'y a aucune obligation d'avoir le premier auto de luxe, l'ameublement le plus riche, le train de vie des grands richards. Malheureusement trop souvent il en est ainsi chez nos gens.

Combien se sont ruinés dès les premières années. Ils se sont lancés dans la grande culture, ils ont acheté un roulant de plusieurs milliers de piastres.... et n'ont pu rencontrer les dépenses exorbitantes.

Plusieurs végètent. La terre ne donne pas tout ce qu'elle pourrait produire faute d'un travail ordonné et constant du cultivateur. Ce dernier n'aime pas la terre. Il la travaille pour s'en débarrasser. Toujours la vieille routine. Aucun souci de mettre en pratique le système de rotation qui repose le sol, aucune ambition d'utiliser les méthodes scientifiques: source d'un rendement considérable et d'une diminution de travail. Résultat: les années s'enfilent les unes dans les autres sans apporter l'aisance; toujours la loi du travail ardu et peu rémunérateur. A la longue on se fatigue et on finit par négliger la terre quand on ne va pas jusqu'à l'abandonner.

Un certain nombre se tirent assez bien d'affaire, alors qu'ils devraient s'enrichir en peu d'années. Faute de tenir leurs comptes, de connaître leur rendement et leur déboursement, ils vont à l'aventure, à l'aveugle. Ils ont de bons revenus, ils font de grosses dépenses et négligent de s'amasser une fortune. Arrive un accident imprévu, ils font naufrage. Nous avons encore devant les yeux le spectacle de la société d'une paroisse ruinée par la folle prodigalité, et où les Doukhobors réussissent maintenant à merveille par la sage économie.

L'économie, sous toutes ses formes, est donc de rigueur si nous voulons survivre. La richesse n'est pas une condition absolument nécessaire, mais elle joue un rôle important dans la vie d'un peuple. En effet, c'est elle qui met en oeuvre les organisations sociales, qui aide à garder nos gens au pays, qui favorise le développement intellectuel, la vraie grandeur d'une race.

L'épargne nous aidera à fonder des syndicats pour sauver nos paroisses, défendre nos écoles, soutenir notre journal, rendre l'A.C.F.C. plus puissante.

L'épargne aidera à la vie familiale, car cette vertu "est la sécurité et la fidélité de la famille; c'est tout le bonheur de la vie domestique, la paix du ménage, la joie de l'épouse et le sourire des enfants qui tombent comme une bénédiction céleste sur le courage du père". (1)

Outre ces immenses avantages, l'épargne grandira notre influence auprès de nos voisins. La voix du capital sera toujours un argument puissant auquel on prêtera l'oreille dans l'organisation des coopératives, des cartels, des trusts, des compagnies industrielles et minières où figurent si peu de noms franco-canadiens et qui cependant seraient si bien à leur place dans un pays que nous avons colonisé les premiers.

Pour cela habituons de bonne heure la jeunesse à l'épargne. Cette vertu ne s'acquiert pas du jour au lendemain, mais bien par la répétition constante des actes. Sans doute, il est dur de se plier au régime parfois sévère de cette vertu. Mais n'oublions pas que les [illegible] sont le produit de beaucoup de courage et d'abnégation.

Le régime de la charrue et de la hache, des longues journées sous le poids de la chaleur et du froid était très dur pour nos ancêtres. Ils l'ont accepté courageusement. C'est par lui qu'ils ont sauvé notre race.

Faisons comme eux: "Si nous nous résignons à l'épargne par prudence personnelle afin d'assurer à notre vieillesse des derniers jours tranquilles, par prudence familiale pour donner aux enfants l'instruction convenable, il nous sera facile de la pratiquer, en élargissant notre but et en l'étendant au bien-être de toute la nation."

J. Valois, O.M.I.

(1) Mgr G. Tissier.

Un véritable homme politique

Citant les récentes déclarations du premier ministre de la Saskatchewan, le Nouvelliste, des Trois-Rivières, écrit:

"Ces paroles du premier ministre de la Saskatchewan, l'honorable J. G. Gardiner ne doivent pas surprendre. Elles sont bien dignes de l'homme qui, il y a quelques semaines à peine, défendait à Winnipeg tous les éléments étrangers et déclarait avec une belle franchise que le Canada de demain ne serait pas anglo-saxon, mais canadien, c'est-à-dire un composé des meilleures caractéristiques des races qui l'habitent. De tous les premiers ministres de l'ouest canadien, il est le premier qui prenne si catégoriquement la défense des minorités et tienne à ses adversaires que ces minorités ont des droits dont il est le défenseur.

"Quel que fut le chef du parti, le gouvernement libéral en Saskatchewan a toujours bien traité les minorités. Quand les nôtres dans cette province furent attaqués au parlement, ce fut par des députés de l'opposition. Les dernières déclarations de l'honorable Gardiner constituent pour eux une promesse de respect de leurs droits qui ne pourrait passer inaperçue."

De son côté l'Action Catholique ajoute le commentaire suivant:

"Parole décidée et courageuse, qui grandit M. Gardiner.

"Que croyez-vous qu'on lui ait répondu chez ses adversaires?

"On a essayé simplement. Personne ne tenait à se trouver confondu avec les barbares menés du Ku-Klux-Klan.

"Les membres de l'ordre d'Orange n'auront pas bientôt, du reste, meilleure réputation. Mesure bien un mesure lourd, en avançant que c'est, en l'avantage, bonnet blanc blanc bonnet."

Reçus en audience par S. S. Pie XI

Mgr Prud'homme et le Pèlerinage Canadien en Terre Sainte ont été reçus en audience par le Souverain Pontife

Rome. — Jeudi, le 23, Sa Sainteté Pie XI a reçu en audience les pèlerins canadiens qui se rendent en Terre Sainte sous la direction de Sa Grandeur Mgr Joseph Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon.

Le Souverain Pontife a donné sa main à baiser à chacun des pèlerins, puis il a prononcé une allocution louant le zèle des pèlerins qui ont entrepris ce long voyage dont ils rapporteront d'abondantes richesses spirituelles.

Après avoir visité la Ville Eternelle, les pèlerins ont quitté Rome le 24, se rendant par Naples, à Athènes où ils sont arrivés lundi matin.

Aujourd'hui ils doivent arriver à Constantinople après avoir traversé la Turquie.

Ils seront à Jérusalem vendredi prochain, 9 mars, d'où ils repartiront le 13 pour visiter l'Egypte.

Le retour à Marseille est fixé au 26 mars, puis l'embarquement au Havre le 28 et l'arrivée à New-York le 6 avril.

S. G. MGR PRUD'HOMME, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, aumônier du Pèlerinage Canadien en Terre Sainte.

La page "En Famille"

Il ne nous a pas été possible de publier cette semaine la page "En Famille" qui est toujours attendue avec tant de hâte par les petits et les grands. Ce n'est que partie remise à la semaine prochaine.

A LIRE

Le mandement de carême de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Prince-Albert et Saskatoon sur la famille chrétienne dont nous publions une première partie cette semaine en 2ème et 3ème page.

Congrès des Commissaires d'écoles du Manitoba

St-Boniface. — A l'occasion de la convention annuelle des commissaires d'écoles du Manitoba, les commissaires de langue française se sont réunis dans la salle du Juniorat lundi et mardi soir, 27 et 28 février pour discuter des questions importantes.

M. S.-J. Dussault, président, souhaita la bienvenue au délégués.

Une conférence sur le choix des instituteurs fut donnée par le R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles.

M. Marion et M. l'abbé Rousseau parlèrent de l'organisation d'associations locales.

"L'association, les commissaires d'écoles et les instituteurs", tel fut le sujet traité par M. H. Lacerte, président de l'Association d'Education Canadienne française.

S. G. Mgr Béliveau termina la séance par quelques remarques sur les commissaires franco-canadiens de la province.

Convention des Fermiers-Unis

Saskatoon. — A la Convention des Fermiers-Unis, qui s'est ouverte hier, on discutera les coopératives d'achat et l'opportunité de faire adopter une loi obligeant tout le monde à vendre son blé au pool.

Il y a différences d'opinions parmi les fermiers à ce sujet.

S. S. Pie XI et les bonnes lectures

Rome. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a demandé à un groupe de curés et de prédicateurs de Carême d'encourager les bonnes lectures dans les sermons du carême.

Les fidèles doivent s'abstenir de lectures défendues, a dit Sa Sainteté qui a fait une allusion aux oeuvres de Gabriel d'Annunzio en condamnant la doctrine du vs-[illegible].

Le sentiment de la foule est changé

En écoutant l'autre soir au radio les discours prononcés à la Convention des School Trustees, à Saskatoon, le souvenir nous revenait de la fameuse convention tenue au même endroit, en temps de guerre, convention qui fut remarquable par l'explosion de l'unilinguisme.

Le contraste avec celle d'aujourd'hui nous paraissait frappant.

Il est vrai que l'opinion publique dans notre province a encore beaucoup de chemin à faire pour arriver au sens complet de la justice à notre égard comme catholiques et comme Franco-Canadiens. Elle reste toujours, dans ces assemblées, plus ou moins à la merci des agitateurs qui travaillent sur le vieux fonds de préjugés.

Cette année encore, on a pu le remarquer dans une résolution s'attaquant à nos livres de lectures français, de la part de gens qui n'en comprennent pas le premier mot.

L'ignorance a la vie dure, et comme le faisait remarquer l'un des orateurs de la soirée, le Rev. Melvin, "on hait surtout les hommes et les choses que l'on ne connaît pas."

L'ignorance pourtant finira par disparaître à mesure que l'on connaîtra mieux l'histoire du Canada et que l'on cultivera le véritable sentiment canadien.

C'est l'impression que nous éprouvions en écoutant l'autre soir des discours suivis comme celui du Premier Ministre sur l'avenir du Canada; celui de M. Walter McRaye, sur le développement de notre littérature nationale; celui du Rév. M. G. Melvin, sur le patriotisme canadien.

Celui-ci a développé, aux applaudissements répétés de la foule, une thèse toute opposée au jingoïsme impérialiste et militariste qui durant la guerre, faisait perdre la tête à la population anglaise de l'Ouest.

"Le Canada, dit-il, ne se laissera plus entraîner par le jingoïsme et le mensonge à des guerres inutiles qui signifient l'envoi à la boucherie de nos enfants pour le bénéfice d'intérêts égoïstes."

"Durant la guerre, ajouta-t-il, les chaires de nos églises protestantes étaient devenues des agences de recrutement et nos ministres prêchaient la haine de l'ennemi. Nous avions aussi de ses chaires de chansons allemandes, de ne plus jouer de musique allemande, et maintenant que nous avons eu le temps de réfléchir, nous avons en [illegible] cette attitude était stupide à l'extrême.

"Tout cela assurément est changé. Nous devons apprendre à penser par nous-mêmes. Nous ne devons pas faire de l'Etat une divinité à laquelle nous allons obéir aveuglément.

"Nous devons développer un patriotisme qui soit plus large, un patriotisme sans haine et sans égoïsme, un patriotisme qui enseigne qu'il faut être fidèle à son pays, mais par-dessus tout qu'il faut être fidèle à Dieu."

Le colonel Georgie, ancien représentant du Canada dans le comité de désarmement de la Société des Nations, à Genève, avait auparavant fait un éloquent plaidoyer en faveur de la réduction des armements comme moyen de prévenir l'explosion de guerres futures.

Il voudrait que le Canada batte la marche parmi les nations britanniques en signant, de concert avec trente-sept autres nations, la clause du comité de désarmement par laquelle l'arbitrage de la Société des Nations est déclaré obligatoire et décisif dans les disputes internationales.

Séance tenante, une résolution fut adoptée en ce sens par la convention, et les assistants s'engagèrent à écrire personnellement pour attirer l'attention de leurs députés respectifs à Ottawa sur ce point.

En devenant plus canadien, le sentiment anglais deviendra plus juste et plus éclairé à notre égard; on comprendra mieux que nous avons des droits comme catholiques et Franco-canadiens dans notre province.

Nous nous plaisons à l'espérer.

A.-F. A.

Souvenir glorieux

Montréal. — Les 75 zouaves pontificaux survivants du contingent canadien qui vola au secours de Pie IX en 1868, pour défendre le pouvoir temporel du Pape, ont célébré, le 19 février, le soixantième anniversaire de leur départ de Montréal.

Ils n'étaient pas tous là, car ils sont dispersés à travers le Canada et les Etats-Unis.

Quatre d'entre eux, même, résident dans l'Ouest: M. F.-X. Boileau, à Edmonton, MM. C. Langlois, E. Perreault, N. Bergeron, J. Lemoine au Manitoba. Du premier détachement parti de Montréal le 19 février 1868, ils ne sont plus que 16 aujourd'hui octogénaires. Ceux-là étaient une avant-garde, des précurseurs. Des centaines d'autres devaient les suivre.

"L'héroïque et glorieuse aventure, écrit M. Omer Héroux, n'était point le fait de quelques individus: elle fut préparée avec l'appui de tout un peuple, qui la paya de ses deniers, avec la paternelle bénédiction de nos évêques. De l'avis des contemporains, un souffle qui rappelait les Croisades passa en ce temps-là sur notre race."

C'est à la basilique, d'où est parti le premier départ de zouaves en février 1868, que fut célébrée la messe solennelle du jubilé.

C'est le R. P. A.-M. Dussault, s.j., ancien zouave, qui officiait.

A l'issue de la messe solennelle les vétérans se rendirent à l'archevêché, où dans les salons du palais archiépiscopal, il y eut réception par Mgr Gauthier, qui était entouré de Mgr Deschamps, de son chapitre et de plusieurs autres membres du clergé.

Après avoir fait quelques remarques élogieuses à l'adresse des vétérans, tous profondément touchés de ces si délicates attentions de l'autorité religieuse, Mgr Gauthier couvrit ses mérites à en les donnant la [illegible].

COMME AU DEPART

L'après-midi, les vétérans, répétant le geste de leur première de départ pour Rome, se rendirent en corps, à l'église Notre-Dame et la chapelle Notre-Dame de Bon Secours, pour prier et remercier Dieu des faveurs insignes reçues. Les émotions alors éprouvées revinrent au coeur, mais cette fois pour remercier un acte de reconnaissance envers la divine Providence. Les vétérans se rendirent ensuite à l'Immaculée-Conception où le 3e bataillon de Zouaves reçut, à 4 heures, comme il convenait, les anciens restés modèles de discipline et d'honneur.

A cinq heures, il y eut salut solennel en l'église de l'Immaculée-Conception, auquel officia le R. P. A.-M. Dussault, ancien zouave.

M. Olivier Maurault, curé de Notre-Dame, prononça une allocution qui produisit une profonde impression sur les vétérans et les fidèles qui assistaient à la cérémonie religieuse. Il a dit toute la joie de l'Eglise de dire tout haut sa reconnaissance à ces vénérables anciens d'une époque dont le souvenir reste vivant dans la mémoire du peuple canadien-français. Le monde, ajouta-t-il, dans la personne de ces anciens qui furent un si bel anniversaire, a prouvé sa foi et son dévouement à l'Eglise et à la Papauté.

M. Raymond Denis fait connaître le Canada en France

Le Président de l'A.C.F.C. donne une série de conférences dans son pays natal, sur l'histoire de nos luttes au Canada, qui soulève un vif intérêt

M. Raymond Denis, à la suite du voyage de la Survivance, s'est rendu en France pour y passer une partie de l'hiver en compagnie de Madame Denis.

Tout en se reposant au pays natal et il n'avait pas revu depuis de nombreuses années, le vaillant président de l'A.C.F.C. consacre une partie de ses loisirs à faire connaître là-bas la cause franco-canadienne et a fait susciter de précieuses sympathies.

Voici le compte rendu d'une des conférences de M. Denis sur le Canada publié dans la Croix de Saintes, (Charente-Inférieure).

UNE BELLE CONFERENCE

La Conférence sur le Canada que nous avions annoncée en même temps que plusieurs autres journaux locaux et régionaux, eut lieu jeudi 26 janvier à l'Institution de Recouvrance.

Malgré le temps menaçant et les deux kilomètres qui séparent l'Institution de la ville de Saintes, la grande salle des Fêtes était remplie.

Le Conférencier, M. Raymond Denis, neveu de M. le Chanoine Denis, curé de Saint-Vivien, habite le Canada depuis 24 ans et est le Président général des organisations Franco-Canadiennes de la Saskatchewan, l'une des provinces du Canada. Il possède admirablement son sujet et il en parle avec tout son coeur. Pendant deux heures M. Denis sut intéresser son auditoire et le faire vibrer au récit des luttes que les Canadiens Français soutiennent pour la défense de la langue française.

M. Denis eut des accents émouvants pour célébrer le courage et l'héroïsme de cette poignée de colons normands sur les rives du Saint-Laurent et qui surent, malgré l'Angleterre, conserver leur langue et leur foi et répandre l'une et l'autre à travers tout le Canada.

Les applaudissements qui se firent pour saluer à l'orateur lui prouvèrent qu'il avait su conquérir la salle. Les Canadiens Français ont certainement là un défenseur et nos Saintongeais ont peut-être été quelque peu surpris d'entendre que leurs voisins de si loin parlent leur langue et s'expriment aussi facilement que leurs meilleurs orateurs.

Présenté par Mgr Jourdeau, supérieur de Notre-Dame de Recouvrance, le conférencier divisa en quatre parties l'histoire du peuple Franco-Canadien.

1o. Etablissement de la Colonie et luttes contre les Iroquois.

2o. Guerre avec l'Angleterre et ses colonies Américaines; guerre se terminant par le traité de Paris 1763 qui cédait le Canada à l'Angleterre.

3o. Luttes contre la bureaucratie anglaise et union des deux Canadas (Canada Français et Catholique de la Province de Québec, Canada Anglais et Protestant d'Ontario).

4o. Enfin établissement de la Confédération Canadienne en 1867 et luttes des minorités Franco-Canadiennes dans les différentes provinces, luttes qui durent encore de nos jours.

M. Denis cita un certain nombre d'épisodes pour illustrer chaque période et les jeunes élèves de Recouvrance n'oublieront point de sitôt Madeleine de Verchères et Dollard des Ormeaux, pas plus d'ailleurs que les noms de Carillon, de Sainte-Foye et de Châteauguay. Il fait défiler devant l'assistance les noms illustres de l'histoire canadienne française: Champlain, Frontenac, Talon, Mgr de Laval, Montcalm, Lévis, d'Iberville, Cavelier de la Salle, de La Vérendrye et plusieurs autres héros des premiers siècles.

Puis des temps plus rapprochés: les Papineau, les Lafontaine, les Cartier et enfin l'expédition de la Victoire avec le Français revenant comme leur langue officielle au même titre que l'Anglais.

Il cite des Franco-Canadiens illustres qui ont occupé des situations de premier plan et se sont imposés au respect et l'admiration des Anglais eux-mêmes: Wilfrid Laurier qui fut, pendant 15 ans, premier ministre et est considéré comme le plus grand homme d'Etat du Canada, était Français.

Le Sénateur Dandurand qui représente le Canada à Genève et présida, il y a deux ans, la session de la Ligue des Nations, est un Français; Lapointe, ministre de la Justice et tête dirigeante du gouvernement actuel est également un Français; R. Lemieux, président de la Chambre des députés et dont la haute personnalité rappelle à s'y méprendre celle de P. Deschanel en France où il était président de la Chambre Française, est Français. Il en cite d'autres encore dont la valeur morale et l'intelligence sont reconnues par la population Anglaise du Canada.

Le conférencier fait aussi l'historique des luttes soutenues par la minorité française en Ontario et salue les lutteurs qui furent Landry, ancien président du Sénat, Belcourt ancien président de la chambre des députés qui, par leur haute valeur et des sacrifices généreusement acceptés ont fait triompher la cause du Français dans cette grande province anglaise.

Les mêmes luttes furent soutenues dans la plupart des autres provinces et notamment dans le Manitoba et la Saskatchewan.

La raison pour laquelle les Canadiens Français se défendent, ils se groupent, ils s'organisent, ils se font respecter. Leur natalité est merveilleuse et cette prospérité des leurs rend leur avenir la victoire finale.

Le conférencier fait remarquer que l'union de tous autour de la cause commune explique en partie le succès de la résistance française. Les Canadiens peuvent être, en politique, conservateurs ou libéraux, progressistes ou indépendants, mais dès que la religion catholique ou la langue française sont menacées, toutes les divergences disparaissent tous rallient le drapeau.

Il rend hommage au clergé qui a fait le Canada ce qu'il est et a toujours lutté pour la cause française.

Et après avoir déploré le mal que la persécution religieuse en France nous fait auprès de l'étranger, il salue au nom du Canada catholique et français, les catholiques de France qui luttent pour la défense de leurs droits et de leurs libertés.

La péroraison fut saluée par de chaleureux applaudissements et les auditeurs tinrent au bénir leur en son honneur.

Mgr Jourdeau qui avait présenté le conférencier, le remercia en termes d'une grande délicatesse et déclara que la Saintonge, son pays d'origine et le Canada son pays d'adoption peuvent être fiers de lui.

La Convention des "School trustees"

L'esprit est meilleur qu'autrefois — Diverses suggestions — Culture d'un vrai sentiment national canadien. — Important discours du premier ministre.

Saskatoon. — Environ un millier de délégués ont suivi les séances de la Convention des "School Trustees" tenue dans l'église "United Church" sur la 3ème Avenue.

La Convention des "School Trustees", mercredi, jeudi et vendredi, 22, 23, 24 février, se terminant par un dîner public.

Meilleur esprit

Parmi la centaine de résolutions présentées par différents districts scolaires, il y en a bien quelques-unes encore qui trahissent l'esprit sectaire et fanatique d'autrefois. Une entre autres, qui demande que l'anglais soit la seule langue enseignée; une autre qui réclame la suppression des manuels français autorisés. Cependant dans l'ensemble l'esprit est meilleur et le ton des principaux discours n'offre rien de répréhensible.

Discours du président Little

Dans son discours d'ouverture, le président de l'Association, M. C. E. Little, de Ogema, a rendu hommage au travail accompli par l'ancien ministre de l'Education, l'honorable S. J. Latta.

Surveillance des écoles

Pour rendre l'enseignement plus efficace dans les écoles de campagne, il suggère qu'en plus de l'inspecteur, qui ne peut visiter ses écoles qu'une ou deux fois par année, il y ait un fonctionnaire du Département de l'Education qui serait chargé de visiter les écoles de une ou deux municipalités. Il prétend que cela coûterait de $100 à $200, à chaque district scolaire, mais que ce serait une dépense utile.

Représentation au Conseil de l'Instruction publique

Il suggère aussi que les Fermiers-Unis, et l'Alliance des Instituteurs (Saskatchewan Teachers' Alliance), soient représentés au Conseil de l'Instruction publique composé actuellement de cinq membres dont deux doivent être catholiques.

Révision du programme

M. Little réclame aussi la révision du programme d'études qui devrait être mieux adapté aux besoins de la classe agricole.

Coopération entre l'instituteur et les Commissaires

M. C. A. Dalton, président de la Saskatchewan Teachers' Alliance, parla de la coopération qui doit exister entre les commissaires et l'instituteur. Il prétend que les salaires ne sont pas assez élevés pour faire de la profession de l'instituteur une profession permanente.

Questions d'hygiène

Au cours de la convention les questions d'hygiène occupèrent une place importante.

Le Dr Harry S. Thompson secrétaire du Conseil Canadien d'Hygiène dentale, donna une conférence sur l'examen des dents des enfants d'école afin de prévenir les maladies.

Le Dr Edwin Carson, de Régina, parla du régime alimentaire et du rôle que joue la lumière du soleil pour le maintien de la santé.

Le Dr E. M. Edwards, de Toronto insista sur l'établissement d'une institution provinciale, comme il en existe dans l'Ontario et l'Alberta, pour prendre soin des enfants arriérés et ayant des tendances à l'aliénation mentale.

(Suite à la page 2)

La Convention des "School Trustees"

(Suite de la 1ère page)

Patriotisme canadien

A la séance de mercredi soir, le Rév. P. M. Mélois, de Regina, prononça un éloquent discours sur le développement du patriotisme et de la culture du sentiment national. Il insista sur la connaissance de l'Histoire du Canada qui ne commence pas seulement avec la conquête anglaise mais qui remonte à l'époque héroïque sous le régime français.

Littérature nationale

Ce fut le thème développé aussi par M. Walter McRose dans un discours remarquable sur l'encouragement qui doit être donné à la littérature canadienne.

Cette littérature, elle aussi, ne commence pas avec le régime anglais mais elle remonte au temps des Français, au temps de Jacques Cartier, de Champlain, de LaSalle, de Frontenac et de LaVérendrye.

Maintenant que le Canada est une nation, il importe plus que jamais que nous ayons une littérature nationale pour célébrer les héros du passé.

Nous sommes envahis par la littérature américaine et c'est une menace pour le pays. Il se distribue $[illegible] de numéros de Magazines Américains, tandis que nos revues canadiennes ne peuvent faire concurrence à cette littérature étrangère qui déforme nos moeurs et notre mentalité. Cultivons, dit-il, le vrai patriotisme par l'encouragement à nos auteurs canadiens.

Discours de l'hon. J. G. Gardiner

Sans contredit, le discours le plus important de la convention fut celui que prononça l'hon. J. G. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan et ministre de l'Education.

La nouvelle législation scolaire

Avant d'aborder le thème général de son discours, le premier ministre donna quelques explications sur la nouvelle législation scolaire qui venait d'être présentée à la chambre, la veille.

Cette législation pourvoit à l'établissement de cours d'hiver pour faciliter à la population rurale l'avantage de l'enseignement supérieur. Ces cours seront ouverts du 15 octobre au 1er mai, durant la saison morte sur la ferme, et dans une période de quatre ans, on pourrait suivre le programme de trois années de l'école supérieure (high school).

La nouvelle législation pourvoit aussi à l'établissement d'écoles pour adultes (Community schools) durant la saison d'hiver. Ces écoles fourniraient aux adultes, particulièrement de nationalités étrangères, le moyen d'apprendre à lire et à écrire en anglais. On y donnerait aussi des cours pratiques d'agriculture. Le programme serait différent du programme ordinaire de l'école primaire et serait adapté aux besoins spéciaux de la population.

A l'avenue des peuples

Abordant ensuite le sujet principal de son discours, le premier ministre retraça à larges traits l'histoire de la formation des peuples [illegible] et des peuples d'Europe pour en venir ensuite à l'idéal qui anime les peuples du Nouveau Monde.

Nous sommes, dit-il, au jour actuel, le plus jeune pays du monde, et nous devons étudier le passé pour préparer l'avenir. Nous devons profiter de l'expérience du passé pour construire ici une nation qui conservera les meilleures qualités des différentes races qui sont venues peupler notre pays.

Trois grandes nations ont existé avant le Nouveau Monde: l'Espagne au sud, l'Angleterre au centre, la France au nord.

Le dix-neuvième siècle nous montre le merveilleux développement des Etats-Unis. Le vingtième siècle sera le siècle du Canada.

Nous avons ici toutes les richesses naturelles pour le développement [illegible] d'un grand pays industriel.

L'Ouest est la partie vitale du Canada. Il développe avec le temps le cœur même du pays.

Deux grandes races, la France et l'Angleterre, ont fondé et colonisé ce pays. Elles doivent vivre côte à côte dans la paix et l'harmonie dans le respect mutuel de leurs droits.

Le fait que nous appartenions à telle ou telle nationalité d'origine n'est qu'un accident de l'histoire. La Providence nous a placés ici pour que nous soyons Canadiens.

En terminant, il [illegible] quelle était d'après son expérience la plus grande force pour [illegible] les hommes, ne réussit [illegible] cette force, c'est l'amour de Dieu.

Travaillons ensemble la main dans la main à fonder ici une nation sur les bases très larges de la justice et de la charité.

"Faisons pénétrer ces idées dans la jeune génération par le moyen de l'école, par le moyen de l'éducation.

"Débarrassons-nous des vues étroites, des préjugés sectaires du fanatisme et nous pourrons alors développer le véritable sentiment national qui fera du Canada une nation heureuse et prospère."

Le discours du premier ministre, prononcé avec une éloquence vibrante, fut chaleureusement applaudi par toute l'assemblée.

"[...] la nomination était faite", a déclaré Sir Henry. "Il serait toutefois prématuré de discuter cette question, vu que la nomination n'est pas encore faite. Evidemment, l'affaire est entre les mains des officiels mexicains".

Mortalités

M. l'abbé Soyer

St-Boniface. — M. l'abbé Albert Soyer est mort vendredi matin, à l'Hospice Taché, à l'âge de 65 ans. Il était dans cette institution depuis quatre ans.

M. l'abbé Soyer était né en France, dans le diocèse de Nancy. Il était venu au Canada il y a 42 ans et avait d'abord exercé le ministère à Clouvin, Alberta. Après un séjour de plusieurs années à Prince-Albert comme vicaire à la cathédrale, il avait été nommé curé de Vonda, Sask. La maladie l'avait contraint d'abandonner ce poste pour se retirer à l'Hospice Taché.

Le défunt était un prêtre très estimé, qui avait obtenu autrefois de beaux succès comme prédicateur. Il avait collaboré autrefois à l'"Ami du Clergé".

Les funérailles ont eu lieu lundi matin. Le service a été chanté par le R. P. P. Magnan, assisté de MM. les abbés Messier et Deveau. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la cathédrale.

Edmond Clément

Nice. — Edmond Clément, qui était reconnu comme le plus grand ténor de France, vient de mourir.

Il avait débuté à l'opéra métropolitain de New-York.

M. Doulcet

M. Doulcet, ambassadeur français à Rome, a été brusquement emporté par une foudroyante attaque d'influenza.

Avec lui disparaît l'un des meilleurs ouvriers de la cause française à Rome et celui qui contribua le plus à unir la France et le Vatican en relations non seulement depuis le rétablissement de l'ambassade, mais même durant les quelques années qui précédèrent la réparation de la France de son erreur d'avoir brisé les relations avec le Pape. Son heureuse influence auprès du Vatican sut y réduire le mal que la politique anticléricale du gouvernement français faisait à l'influence française dans les pays de mission.

M. Cognacq

Paris. — Théodore Ernest Cognacq, probablement le marchand le plus riche de France et une figure bien pittoresque, est mort à l'âge de 89 ans.

Avec sa femme, il avait fondé un magasin à succès *La Samaritaine*. Il y a plusieurs années qu'il accumula une énorme fortune. Avant la guerre, on estimait qu'il valait $[illegible], et cette fortune s'est encore augmentée depuis.

M. Cognacq était reconnu pour sa grande charité. Il y a quelques années, il donna à l'Académie française un prix, avec un revenu annuel de $[illegible], pour être distribué parmi les familles nombreuses.

Le professeur Squair

Le professeur John Squair, directeur de l'enseignement du français à l'Université de Toronto, vient de mourir. C'est un des meilleurs ouvriers de la bonne entente entre Québec et Ontario qui disparaît. A sa retraite depuis quelques années, il décida à consacrer le reste de sa vie à montrer aux anglo-canadiens la valeur de la langue française. Il participa à multiples manifestations officielles de la Bonne Entente, mais c'est surtout dans l'Ontario et dans le cercle de ses nombreuses relations qu'il poursuivit inlassablement sa tâche de convaincre ses compatriotes ontariens qu'ils avaient tort de s'opposer à l'enseignement du français.

Il est descendu dans la tombe avec la satisfaction de constater qu'il n'a pas travaillé en vain.

Lettres au "Patriote"

Des enfants qui s'intéressent à la lecture

Un de nos abonnés nous écrit:

"Au sujet du conseil que vous me donniez au retour de la convention de Regina de faire lire les enfants à haute voix et à tour de rôle, le résultat est merveilleux.

"Je m'étais abonné à trois petites revues que M. A. de Margerie vendait à la convention. Ces revues sont illustrées en couleurs et c'est justement ce qu'il faut pour intéresser les enfants. Dès que le courrier arrive, ils se plongent dans la lecture de leurs revues qu'ils parcourent de la première à la dernière ligne. C'est ce qu'il y a de mieux pour stimuler l'intérêt chez les jeunes."

Remerciements

Willow-Bunch, 25 fév. 1928

M. le Rédacteur,

Les directeurs de la société St-Jean-Baptiste et du cercle de l'A.C.F.C. de Willow-Bunch, réunis en assemblée régulière le 12 de ce mois, sont unanimes à exprimer un vote de remerciements au Premier Ministre, l'hon. J. G. Gardiner, pour la ferme attitude qu'il a prise envers le K.K.K., les ennemis jurés de notre foi, ils se disent fiers aussi de saluer en lui un homme et un gouvernement qui sont à la hauteur de la tâche. Résolu que des copies de ce vote soient envoyées aux journaux pour publication.

M. V. NOEL,
Secrétaire.

Un officier du Canadien National deviendrait président des chemins de fer du Mexique

Battle Creek, Michigan. — Au cours d'un banquet donné par les employés du Michigan Central Railway, Sir Henry Thornton a indiqué la possibilité que M. H. A. Beatty, un des officiers du Canadien National, soit nommé président du système ferroviaire mexicain.

Sir Henry, qui vient de terminer une inspection du réseau mexicain, sur l'invitation du Président Calles, a laissé entendre qu'il avait recommandé cette nomination au président Calles comme un des articles du plan de réorganisation projeté.

"Je ne serais pas surpris si une [...]"

La Famille Chrétienne

Mandement de Sa Grandeur Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon

L'homme, créé à l'image de Dieu, est appelé à de sublimes destinées. Doué d'une âme immortelle, capable de penser, de vouloir et d'aimer, il porte, gravé au fond de sa nature même, le divin mandat dont l'a chargé le Créateur en le gratifiant de la vie. Esprit uni au ciel dans un corps mortel, la grâce qui l'élève à la dignité d'enfant de Dieu et co-héritier de Jésus-Christ, ajoute un autre titre d'honneur aux lilles exigences de sa vocation au bonheur éternel.

Chose étonnante, l'homme, libre par nature, se sent enchaîné dans des liens mystérieux qui lui contestent le privilège de s'affranchir des devoirs en raison de sa fin. En effet, que l'on considère l'homme en tant qu'individu, ou comme membre de la société, le besoin inné d'un bonheur parfait s'affirme par sa grandeur comme dans sa misère et fait son tourment et sa gloire. Comme le désirent les anciens: Il y a un Dieu qui se révèle en lui. L'homme reste-t-il fidèle à la direction que lui imprime sa nature même, noble dans le vaste domaine de ses devoirs envers Dieu, en tous le prochain et envers lui-même, il baigne dans la lumière et dans la paix; tout son être se perfectionne, se développe et devient une unité substantielle et féconde au sein de la société dont il est membre. Au contraire, a-t-il le malheur de s'écarter de la ligne de conduite contenue entre les limites de la loi morale, il inflige le plus cruel démenti à ses aspirations, se rend malheureux et frustre la société du concours nécessaire de sa part d'activité, mise au service du bien commun. L'ordre et l'harmonie du monde en sont troublés, et les plus grands malheurs sont souvent le contre-coup de ses fautes et de ses erreurs.

Depuis que notre humanité a été unie à la divinité du Christ dans l'éternité amoureuse de son adorable personne, l'homme a recouvré sa vigueur primitive pour répondre à l'appel de sa nature. Notre-Seigneur, en effet, en opérant l'œuvre de la Rédemption, ne s'est pas seulement contenté de rétablir la race humaine dans l'intégrité de ses privilèges et de ses droits à l'héritage du ciel. Il a voulu encore nous frayer tous les chemins de notre pèlerinage terrestre, attachant à tous les travaux et les épreuves de notre vocation d'enfants de Dieu la grâce qui triomphe des obstacles dans l'exemple qui encourage et soutient la faiblesse. Voilà l'homme, tel que l'a fait le Créateur, et devenu capable de réaliser l'idéal de son bonheur par les mérites et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Jusqu'à la consommation des siècles, le Christ restera l'exemplaire divin de toute perfection ici-bas. Il a acheté au prix de son sang le droit de nous imposer sa loi d'amour comme condition de notre paix en ce monde et de notre bonheur dans l'autre. Sa doctrine et ses exemples formeront le programme de toute vie humaine, soucieuse de ne pas se tromper, ni défaillir dans la voie qui mène à sa fin dernière. Et remarquez-le bien: "pas un iota ne sera retranché de sa loi sainte, jusqu'à ce que tout cela se fasse (Matt., 18).

C'est donc dans le Christ et par le Christ que doivent s'accomplir désormais les destinées de l'humanité en marche vers sa fin dernière. Notre coopération doit être la réponse de nos activités journalières aux avances de la miséricorde divine.

Telle est la doctrine que l'Eglise a toujours prêchée à travers les âges. Tel doit être plus que jamais le mot d'ordre de tout apostolat dans notre société moderne, d'après les sages directions de Pie X de glorieuse mémoire: "*Instaurare omnia in Christo*, restaurer tout dans le Christ". C'est vers ce noble but que nous entendons faire converger tous nos efforts: rétablir et fortifier le règne du Christ chez l'individu, au foyer de la famille et au sein de la société, comme nous vous le disions dans notre précédent mandement. "*Caritas Christi urget nos*, la charité du Christ nous presse" (2 Cor. V, 14). Jésus-Christ mieux connu, mieux aimé et mieux servi, tel est le seul moyen efficace de remédier aux maux de la génération présente et de ramener "la paix du Christ dans le royaume du Christ, *par Christi in regno Christi*", selon la devise du Saint-Père.

Nos instructions pastorales pour le saint temps du Carême auront pour objet la famille chrétienne. Pour mieux vous faire comprendre la grandeur et l'importance de la société familiale, nous considérerons qu'elle a reçu du Créateur toutes les attentions de sa miséricordieuse tendresse dans l'œuvre de sa formation. Puis, nous tournerons nos regards vers le foyer de Nazareth pour apprendre de la Sainte Famille les vertus qui doivent fleurir dans le sanctuaire de nos familles chrétiennes.

LA FAMILLE

L'institution de la société familiale se rattache à la plus vénérable antiquité. C'est dans le berceau du paradis terrestre que Dieu l'établit. Rappelons en peu de mots les circonstances qui ont accompagné sa formation. Le monde avec ses magnificences vient de sortir du chaos. Le Créateur, orgueilleux de son œuvre, enveloppe d'un regard de prédilection l'homme qu'il a constitué roi de l'univers. "Il n'est pas bon que l'homme soit seul dans son empire, pense le Seigneur. Faisons-lui une compagne digne de lui". (Gen. XI, 18). Alors, il tira Eve, la première femme, d'une des côtes d'Adam, tandis que celui-ci est plongé dans un sommeil mystérieux. "*Erunt duo in una carne*, ils seront deux en une seule chair". (Gen. II, 24). Une troisième parole achève la formation de la famille: "*Crescite et multiplicamini*, croissez et multipliez". (Gen. I, 28). Voilà en résumé la constitution de la famille. Les titres de noblesse qui brillent sur son front y ont été imprimés par le doigt même de Dieu. Nous pouvons y lire, en marge d'une tendresse qui s'oublie, les desseins et les espérances déposés au sein de l'humanité par une Providence qui ordonne et dispose tout en vue de l'avenir.

En posant ainsi les bases de la race humaine, Dieu a voulu que la famille fût ici-bas l'image et le reflet de l'auguste Trinité. L'unité de nature, dans la triplicité des divines personnes, produit l'adorable mystère par lequel, de toute éternité, le Père engendre son Verbe, qui lui est consubstantiel, et l'Esprit-Saint, par voie de procession, est l'amour également consubstantiel de l'un et de l'autre. La famille porte donc, gravée dans son admirable constitution, [...]

(Suite à la page 3)

Le cas de

Mme J. Parent

Mari très inquiet. Parle à un prêtre qui lui conseille d'écrire à nos Médecins.
Heureux résultats. Meilleure santé qu'une femme n'ait jamais pu désirer.
Elle se croyait au ciel tant elle se trouvait heureuse.

"Plusieurs médecins et même des femmes charlatans m'avaient soignée pour des douleurs internes qui m'étaient restées après la naissance d'un bébé, mais je continuai d'en souffrir toujours autant. Je ne savais plus que faire et je me décourageais. Mon mari, que mon état inquiétait, avait dit à plusieurs personnes combien j'étais malade, il en parla à un prêtre qui lui suggéra d'écrire aux médecins de la Cie Chimique Franco Américaine, ce qu'il fit. Aussitôt je me suis mise à suivre le traitement qui me fut recommandé et à prendre des Pilules Rouges. Bientôt j'ai remarqué que mes forces s'augmentaient, que ma digestion se faisait plus régulièrement; mes douleurs se sont passées peu à peu; enfin, au bout de deux mois j'étais rétablie. Je me croyais au ciel tant j'étais heureuse de ce résultat. J'ai acquis de l'embonpoint depuis et j'ai la meilleure santé qu'une femme puisse désirer". Mme. J. Parent, Louiseville, (Maskinongé), P.Q.

Il n'y a sûrement pas de meilleur remède pour les femmes, de tout âge, en tout temps, dans les cas de:
Anémie,
Chlorose,
Perte d'appétit,
Faiblesse d'estomac,
Mauvaise circulation,
Troubles nerveux,
Maux de tête,
Irrégularités,
Douleurs internes,
Troubles du retour d'âge.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les femmes qui désirent consulter nos Médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et jours de fête religieuse) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que celles qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacune le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à la soigner. Voilà donc pour toutes un moyen économique et certain de se traiter.

Prix partout ou par la poste, 50 sous la boîte, 3 boîtes, $1.25, 6 boîtes, $2.50

PILULES ROUGES

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

Docteur J. B. TRUDELLE
DIPLOME EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAMART DE PARIS.
Ancien élève de l'Hôpital Bichat et Broca, Paris.
Ex-interne en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1912-1914.
Ex-Assistant à la Clinique Chirurgicale de l'Université Laval.
Chirurgien de l'Hôpital Général No. 6 pendant la Guerre, 1915-1919.
Ex-Chirurgien Spécialiste pour Maladies de la femme, Hôtel-Dieu, Université Laval.
Chirurgien décoré par le Gouvernement Français pendant la guerre.
ADRESSE DU BUREAU
2021—12ème Avenue
REGINA, SASK.
Téléphones—2782 et 2783.

Fondée en 1891
Incorporée 1914 par Statuts
Daoust, Lalonde & Cie Limitée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
Bureau et Fabrique
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUE.

JOHN DAISLEY
PLOMBIER; EXPERT EN CHAUFFAGE
Réparations faites promptement.
Nous recevons toujours de nos ordres [illegible] pour ouvrages soignés.
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage.
111, 10ème RUE OUEST.
Téléphone 2341 Prince-Albert

Impressions
Annonces
Que tous les amis du "PATRIOTE DE L'OUEST" veuillent se rappeler que nous disposons d'un bon atelier d'imprimerie toujours à leur service, que nous publions les annonces honnêtes et que tout ce qui vient par ces services favorise la diffusion de l'unique journal français de la Saskatchewan.
Confiez-nous vos travaux d'Impression et vos Annonces

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE et de TEINTURE adressez-vous à
HENRI MELIS
69, 10ème RUE OUEST
Téléphone 2061
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC.
Prix Modérés
PRINCE-ALBERT - - SASK.

Pourquoi se faire opérer?
Faites usage du merveilleux purificateur.
HEPATOLA
Il corrige les dérangements du foie et de l'estomac.
Manufacturier:
MRS. GEO. S. ALMA
230—4ème Avenue Sud
Boîte 1073 Saskatoon, Sask.
Dept. P. L.

CHARBON
Les meilleures qualités.
MIDLAND
IDEAL
WESTERN GEM
CARDIFF
RADIANT
McLEOD RIVER.
Prix: de $7.00 à $11.50 la tonne.
TELEPHONE 2075
North Star Lumber Co., Limited
(L'entrepôt du bon charbon)
Prince-Albert - Sask.
J. P. HEPBURN, Gérant.

PEAUX
PEAUX DE VACHES
Il nous faut une grande quantité de peaux. Nous payons les plus hauts prix du marché. Expédiez ou apportez les immédiatement à
LOUIS & PERMACK LIMITED
Coin de la rue Rivière et 2ème Ave. Ouest, Prince-Albert, Sask.
Téléphone No. 2572
Nous payons les frais de transport pour une quantité au-dessus de 150 livres.

FOURRURES
AUX PLUS HAUTS PRIX DU MARCHE
Il y a beaucoup d'argent à faire à trapper, si vous nous vendez vos fourrures.
Expédiez ou apportez les immédiatement à
LOUIS & PERMACK LIMITED
Prince-Albert, Sask. Tél. No. 1
Prince-Albert, Sask.
Téléphone No. 2572
Nous payons tous les frais de transport par grande vitesse.

The Prince Albert Mfg. Co. Limited
Faites poser des doubles châssis à votre vérandah, nous faisons ce travail pour vous.
Ameublement d'église, de magasin et de bureau.
Nous réparons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
Téléphones
Jour, 1235 Nuit, 1333

J. L. GUAY
ENTREPRENEUR
[illegible]
GRAVELBOURG et ST. BONIFACE

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
[illegible]
10617—111ème Rue
EDMONTON - - ALTA.

AVIS AUX ABONNES
Lorsque vous désirez changer d'adresse, il est INDISPENSABLE de donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle adresse. Si vous ne le faites pas, il y aura interruption dans l'envoi du journal. N'oubliez pas que c'est l'unique moyen que nous avons de conserver votre nom parmi des milliers d'abonnés.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

RENARDS ARGENTES
INSPECTES ET ENREGISTRES PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN
Renards Argentés de Gravelbourg, Limited
GRAVELBOURG, SASK.

Mgr Gauthier dénonce les journaux jaunes

"Le devoir des pères de famille, c'est de renvoyer ces journaux et de les éloigner de leur foyer," dit l'archevêque de Montréal.

Montréal. — Dimanche, le [illegible] février, à la grand'messe, à la paroisse Ste-Cécile, à laquelle assistait Mgr l'administrateur, [illegible] au sujet de la presse à sensation d'importantes déclarations. Nous en publions ci-dessous la substance.

[illegible]

Les prix d'action intellectuelle décernés par l'A.C.J.C.

Montréal. — [illegible]

Une belle conférence sur M. l'abbé Groulx

[illegible]

Deux missionnaires canadiens au Japon

Montréal. — [illegible]

La cause de béatification du bon Père Frédéric

Les Trois-Rivières. — [illegible]

Téléphone sans fil et télévision entre l'Angleterre et le Canada

Londres. — [illegible]

Le radio transatlantique

Schenectady. — La General Electric et la British Marconi Co. ont [illegible]

Malcolm Campbell raconte au radio sa course de 214 milles à l'heure en auto

Dimanche soir à un poste de radio de New-York, le fameux chauffeur anglais Malcolm Campbell qui a brisé tous les records de vitesse [illegible]

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire
J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat, Notaire
[illegible]
PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien
DR. J. BOULANGER
[illegible]

Avocat
ADRIEN DOBION, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
[illegible], SASK.

Avocats et Procureurs
LAVERY & DEMERS
Avocats et Procureurs
[illegible] St-Jacques, MONTRÉAL
[illegible]

Dentiste
DR. CHAS C. CLERMONT
DENTISTE
[illegible] REGINA

Médecin-Chirurgien
Dr. J.-P. DESROSIERS
Médecin-Chirurgien
[illegible]
SASKATOON, SASK.

Arpenteur-Géomètre
J. E. MORRIER
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
[illegible]
Téléphone 220
PRINCE-ALBERT - - SASK.

Architecte
[illegible] J. O'LEARY, B. Sc.
Université McGill
ARCHITECTE LICENCIÉ
[illegible]
REGINA, SASK.
[illegible]

Médecin-Chirurgien
DR. P. E. LAVOIE
Médecin Chirurgien
des Hôpitaux de Chicago
Traitements électriques et aux rayons ultra-violets.
[illegible], SASK.

GRAVELBOURG, Sask.

AU COLLEGE

Le vendredi, 17 février, grande fête au collège. [illegible]

BALDWINTON, Sask.

[illegible]

RIDOLIC TABLETS

[illegible]

Alexander Laboratories
[illegible], Toronto, Ont.

Au pays de la persécution

Un peuple de martyrs

Le capitaine Francis McCullagh, célèbre correspondant [illegible]

Le rôle de la [illegible]

[illegible]

Un évêque est arrêté au Mexique

Mexico. — Mgr José Maria [illegible]

Conspiration du silence sur le Mexique

ÉTRANGE ATTITUDE DE L'AUTORITÉ FASCISTE

Rome. — [illegible]

Un autre séminaire est fermé au Mexique

[illegible]

Toutes nos graines de semences ont subi l'épreuve du gouvernement

[illegible]

J.-A. KLEIN

MARCHAND DE FARINE, FOURRAGE ET GRAINES DE SEMENCE

[illegible]
Prince-Albert, Saskatchewan

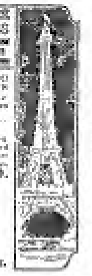
NEW-YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS
FRANCAISE

New-York—Havre

[illegible]

$140.

New-York—Havre—Paris

New-York—Vigo—Bordeaux

W. A. Fournier, 348 rue Main, Winnipeg, ou aux agents locaux.

Aux jeunes filles Canadiennes-françaises

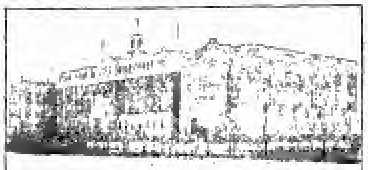

(Entrepreneur: J. L. Cory, Gravelbourg, Sask.)

COUVENT JÉSUS MARIE
GRAVELBOURG, SASK.

[illegible]

S'adresser à la Supérieure de l'Établissement.

Quel plaisir de collectionner des poteries de

QUICK QUAKER

Tout paquet marqué "Poterie" contient une pièce de poterie joliment décorée en bleu et or

NOUS VENDONS
Le Charbon Pembina Peerless
COMBUSTION LENTE
Réduit le coût du Chauffage.
COMBUSTIBLES ET BOIS DE CHARPENTE.
McDiarmid Lumber Co., Ltd.
Téléphone No. 2733
PRINCE-ALBERT - - SASKATCHEWAN.

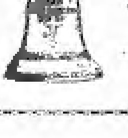
Cloches d'Églises et de Communautés
de la Célèbre Fonderie Paccard, de la Haute-Savoie, France
[illegible]
AGENTS-GÉNÉRAUX POUR L'AMÉRIQUE DU NORD
C. EMILE MORISSETTE LIMITEE
[illegible] RUE LAFONTAINE — QUÉBEC

[Pol]itique canadienne

La Session à Régina

[No]uvelle législation scolaire établissant des écoles pour adultes et des écoles supérieures rurales. — Le budget accuse un surplus de $80.000. — La session achève.

Régina. — Les deux faits importants de la session à Régina, cette [illegible], ont été la présentation du [bu]dget par le trésorier provincial, l'hon. W. J. Patterson et la présentation d'une nouvelle législation scolaire par l'hon. J. G. Gardiner.

NOUVELLE LEGISLATION SCOLAIRE

Le ministre propose l'établissement d'une nouvelle sorte d'école que l'on pourrait appeler écoles pour adultes ou écoles communes [illegible] dans les districts de campagne.

On constate en effet qu'un bon nombre d'écoles rurales restent fermées pendant la saison d'hiver à cause de la difficulté pour les petits de voyager sur les chemins.

On se servirait alors de la maison d'école pour donner des cours [illegible] de lecture, d'écriture, histoire du Canada, d'agriculture aux adultes pendant cette période, de la fin de décembre au commencement de mars.

Trois arrondissements ruraux ou plus s'uniraient pour établir une école de ce genre. Une pétition serait envoyée au ministre d'Education signée par le président et le secrétaire de chaque arrondissement scolaire et adoptée par le bureau des commissaires. Si la pétition est acceptée le ministre assigne un nom particulier à cette école commune.

Pour maintenir cette école, le bureau de l'école commune décide du montant de taxes à prélever.

Le choix de l'endroit pour l'école est laissé au Bureau de l'école commune et le Département d'Education fait les règlements pour le [illegible] et le fonctionnement de cette école.

C'est une initiative nouvelle qui s'inspire d'un genre d'écoles établies au Danemark.

ECOLES SUPERIEURES RURALES

Afin de donner aux jeunes gens et jeunes filles des centres ruraux l'avantage d'une éducation supérieure, le gouvernement a projeté d'établir des écoles supérieures d'hiver (Winter High School).

Le cours régulier donné dans les écoles supérieures sera suivi dans ces écoles d'hiver, et le Département d'éducation donnera toute l'assistance possible à la création de ces districts.

La raison de l'établissement de ces écoles est double dit le premier ministre Gardiner. Des écoles d'hiver répondront davantage aux besoins d'une population agricole telle que celle de la Saskatchewan, et elle contribueront à garder les enfants sur la ferme au lieu de les envoyer dans les villes et les villages pour suivre les cours académiques.

Il n'y aura aucun changement, a ajouté le premier ministre, dans le programme de ces écoles. Les sujets d'études seront les mêmes que ceux en vigueur dans les écoles supérieures ordinaires. La seule différence se trouve dans la longueur de temps. Le cours suivi dans ces écoles d'hiver sera de quatre ans et demi.

La seconde raison pour l'établissement de ces écoles est de donner aux jeunes gens des campagnes l'avantage d'une éducation supérieure qu'il ne peuvent recevoir avec le système actuel. Avec le nouveau système un grand nombre de jeunes gens et jeunes filles pourront aider leurs parents aux travaux de la ferme durant l'été, et durant les mois d'hiver recevoir le bénéfice de l'éducation donnée à l'école supérieure rurale.

L'établissement de ces écoles d'hiver reçoit l'approbation des membres du gouvernement et de l'opposition.

LE BUDGET PROVINCIAL

Le budget provincial présenté par l'honorable Patterson devant la Chambre au complet et des galeries remplies de spectateurs, peut se résumer de la façon suivante:

1o. Les finances de la province sont prospères.

2o. La condition générale des affaires dans la province est bonne.

3o. Le budget accuse un surplus d'environ de $80,000 pour l'année fiscale terminée.

4o. Le gouvernement a la perspective de nouvelles dépenses considérables pour la prochaine année.

5o. Il n'y a pas de nouveaux impôts généraux.

Le ministre a parlé durant une heure et son discours a été souvent applaudi.

VALEUR DES RECOLTES

Au sujet des conditions générales de l'agriculture dans la province, il a mentionné que la valeur totale de la récolte de 1927 est de $339,787,000 contre $314,642,000, l'année précédente.

La valeur totale des produits agricoles en 1927, y compris les bestiaux, est de $478,202,150 contre $471,710,300 en 1926.

REVENU DE LA PROVINCE

Les revenus de la province pour l'année finissant au 30 avril 1927 sont de $13,021,261.52 tandis que les dépenses s'élèvent à $12,929,398.20, laissant un surplus de $91,840.20.

La dette flottante de la province à date du 1er février 1928 se chiffre à $53,466,152.20. La dette brute par tête est de $71.13 et la dette nette est de $61.27.

La Saskatchewan occupe le quatrième rang parmi les provinces relativement à la dette brute et à la dette nette.

NOUVELLES DEPENSES

Dans les prévisions budgétaires de l'année il y a un montant total de $1,233,000 pour de nouvelles dépenses, entre autres pour les pensions de vieillesse, la voirie, l'agriculture, l'éducation, l'industrie, etc.

PRUDENCE ET ECONOMIE

En terminant, M. Patterson dit: "L'état actuel avantageux des finances de la province est dû à l'administration prudente et économique de ses affaires durant ses 22 années d'existence. Pour maintenir cette position, une égale prudence et une égale économie sont nécessaires pour l'avenir".

La seule source de revenus nouveaux, a fait remarquer M. Patterson, se trouve dans la nouvelle taxe sur la gazoline. Ce revenu est estimé à $600,000. On dira peut-être que ce revenu sera plus grand, mais si on tient compte que des remises seront faites aux cultivateurs pour l'emploi de la gazoline sur la ferme, on peut considérer ce montant assez approximatif.

PENSION DE VIEILLESSE

Les demandes de pension de vieillesse commencent déjà à affluer.

On croit qu'il y en aura environ 2,500. En Colombie il y a eu 3000 demandes dès le premier mois.

LA TAXE DE GAZOLINE

Le bill imposant une taxe de gazoline a été adopté en troisième lecture et prendra effet au 1er mai. Le droit d'exemption est laissé au lieutenant-gouverneur en conseil.

Maintenant que le budget est présenté et que les principales mesures législatives ont été présentées et discutées, la prorogation ne tardera pas à venir.

Politique canadienne

La session à Ottawa

L'opposition critique le budget.—Discours de MM. Cahan et Manion. — L'opinion d'un Anglais sur l'immigration britannique

Ottawa. — La discussion sur le discours du budget absorbe actuellement toutes les activités de la Chambre.

On croit que le débat durera encore jusqu'à la fin de la semaine. Du côté de l'Opposition, M. Cahan a ouvert le feu.

M. CAHAN

D'après lui, il n'est pas vrai de dire que le gouvernement ait réduit les taxes. Le ministre des Finances, pour soutenir cette prétention, doit absolument faire la comparaison uniquement entre les deux dernières années. Le fait est que depuis 1921 — année où le parti libéral a enlevé le pouvoir aux conservateurs — les augmentations des taxes ont été bien plus prononcées que les réductions. C'est le cas pour l'impôt sur le revenu individuel ou commercial, comme c'est aussi le cas pour la taxe des ventes, qui était de trois pour cent en 1921 et qui est revenu à trois pour cent après être montée jusqu'à six pour cent sous le régime libéral.

La proposition de M. Cahan a pris la forme d'un amendement. Pour cela, M. Cahan avait reçu dans la matinée, l'assentiment d'un caucus de son parti. Un incident s'est produit à la dernière minute. M. Cahan ne pouvait trouver, dans la masse de ses documents, le texte de son amendement. Bienveillamment, le premier ministre qui lisait un journal, s'est offert de le lui faire tenir: "Le voulez-vous? Je viens de le lire dans le Citizen, a dit M. King.

M. Cahan a fini par retrouver sa pièce qui se lit comme suit:

"*Cette chambre regrette que les mesures proposées par le gouvernement n'aient pas pour but de créer plus d'emploi au Canada, ni d'encourager le retour des Canadiens vers leur patrie, ni d'empêcher l'émigration continuelle de nos concitoyens les Etats-Unis; et qu'elles ne contiennent aucune disposition pour réserver notre marché domestique aux produits de nos fermes comme aux produits fabriqués; et pour développer efficacement les ressources naturelles du pays, et pour abolir entièrement la taxe des ventes le premier janvier 1929.*"

Cet amendement n'est pas encore adopté. Il est même possible que les progressistes en présentent un autre. Le cas est prévu par les nouveaux règlements.

NOS PROBLEMES

L'amendement de M. Cahan au discours sur le budget est un signe des temps.

Bien qu'il soit permis de discuter l'opportunité d'un tel amendement, même son libellé, à la suite du discours prononcé par le ministre des Finances, on ne peut se cacher cependant que la proposition de M. Cahan aide des problèmes d'une grande actualité, des problèmes qui occupent tous les gens sérieux et dont la solution, malheureusement, n'apparaît clairement qu'à ceux dont l'intelligence n'est ni obscurcie ni aveuglée par des préoccupations de parti.

Ce qui ressort du budget actuel ainsi que des précédents, c'est que les finances publiques seraient dans un état de prospérité bonne si le gouvernement n'avait pas à faire face aux obligations qui ont résulté de notre participation à la guerre mondiale et qui mangent le plus clair de nos revenus.

Ainsi dans le budget prévu de la prochaine année fiscale, les intérêts de guerre représentent 32.50 des revenus que le gouvernement compte recevoir et 43.11 pour cent des dépenses totales seront causées par les engagements provenant de la participation tels qu'intérêt sur la dette, pensions, rétablissement des soldats dans la vie civile, etc. Si bien que plusieurs générations passeront avant que la dette de guerre soit éteinte.

De telles constatations sont de nature à recommander le gouvernement à l'économie et à la prudence.

M. MANION

Le second orateur principal du côté de l'opposition fut l'hon. M. Manion, l'ancien ministre des postes. Il a pu en trente ou trente-cinq minutes, toucher à une multitude de questions: prospérité du pays, immigration, canalisation du Saint-Laurent, ressources naturelles, minières, le problème du combustible, la décentralisation industrielle, l'exode des Canadiens vers les Etats-Unis, les projets de réformes sénatoriales, le coût élevé de la vie, la balance de notre commerce, les intérêts de l'ouvrier, de l'artisan, du mineur, du pêcheur et des anciens soldats, l'industrie de l'auto et celle du coton, l'unité nationale, l'économie administrative.

Le fait est que M. Manion a fait un parade excessivement facile, et qu'il lui lâche entièrement la bride.

L'ENQUETE SUR L'IMMIGRATION

L'enquête sur l'immigration a commencé à fonctionner sous la présidence de M. Bai, député de Shubenacadie.

L'immigration semble être l'une des grandes préoccupations de nos législateurs fédéraux à cette session-ci. Ils s'y intéressent tout autant qu'à la question de notre constitution et de notre condition internationale. Certains trouvent moyen de la rattacher à toutes choses dont ils traitent. Au cours du débat soulevé par M. Woodsworth sur notre système de banques, M. Frank Cahill, député de Pontiac, en a longuement parlé. Il considère que le resserrement du crédit est l'une des causes de l'émigration de nos gens vers les Etats-Unis. Cette émigration, il faut l'empêcher à tout prix. Il importe plus de garder les Canadiens au Canada que de faire venir des immigrants européens qui, d'ailleurs, ne restent pas toujours chez nous.

L'OPINION D'UN ANGLAIS

C'est aussi l'opinion de M. Adshead, député de Calgary-Est.

M. Adshead considère que l'immigration que peuvent nous fournir les Iles Britanniques ne saurait nous convenir. Nous avons besoin d'agriculteurs et l'Angleterre n'en a pas de trop. Les gens qu'elle nous enverrait ne feraient qu'augmenter le nombre des chômeurs dans nos villes déjà surpeuplées. Il devrait exister pour le choix des colons dont nous avons besoin un type défini. Et ce type, d'après M. Adshead, c'est l'agriculteur. Ce qui importe c'est le type de l'homme plutôt que sa nationalité.

Il faut d'abord travailler à rendre l'agriculture prospère. Le Canada ne saurait avoir de meilleur réclame qu'un agriculteur satisfait. Si notre classe agricole était prospère, il faudrait lever une limite aux nombreux colons désireux d'immigrants.

Le témoignage de M. Adshead a d'autant plus de valeur qu'il s'agit d'un Anglais, né en Angleterre, à Manchester, et qui n'est venu au Canada qu'à l'âge de seize ans.

—:o:—

La représentation du Canada à l'étranger nous coûtera $416,596.

Les crédits du gouvernement, déposés en Chambre des Communes par l'hon. Robb, ministre des finances révèlent que notre ambassadeur à Paris nous coûtera $30,000 de plus par année que notre haut commissaire, qui recevait déjà $43,000. Ce qui fera au ministre canadien à Paris la somme de $73,000.

Notre ambassadeur canadien à Tokio, Japon, nous coûtera $40,000 par année.

Mais c'est notre légation à Washington qui est la plus dispendieuse. L'an dernier elle nous a coûté $120,000, mais cette année elle nous coûtera encore $100,000.

En somme les trois ambassadeurs canadiens à l'étranger, distribués dans trois pays seulement, coûteront au pays la jolie somme de $220,000 par année.

Pour pourvoir à la contribution du Canada au maintien de la Société des Nations y compris le secrétariat, l'organisation internationale du travail et la Cour permanente de justice internationale, la somme de $133,605 est requise, soit une augmentation de $3,271.

Pour défrayer les dépenses de la délégation canadienne à la Société des Nations, $21,000, soit $3,000 de plus que l'an dernier; pour abonnement aux publications de la S.D.N., qui seront distribuées aux députés et comme subvention à l'Association canadienne de la S.D.N., $3,000, soit $2,250 de plus que l'an dernier.

Notre représentation à Genève nous coûtera, cette année, $17,000, soit une augmentation de $5,000.

En tout, $416,596 pour la représentation du Canada à l'étranger.

MERES DANS L'ATTENTE

Lisez la lettre de Mme Ménard — Son expérience vous profitera

Chatham, Ont. — "Je dois à vous dire tout le bien que j'ai retiré de vos remèdes. Avant la naissance de mon bébé, je me sentais si faible et épuisée, que je pouvais à peine faire mon ouvrage. J'avais constamment mal à la tête, et j'étais si découragée, que je pouvais pleurer du matin au soir. Alors, j'ai pensé d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'ai constaté un changement immédiat, ma tête a été soulagée et la sensation de fatigue disparut. Ma sœur faisait mon blanchissage et elle continua à le faire, car elle craignait une rechute si je recommençais à le faire. J'en ai certainement bénéficié, et je n'en avais pris que deux bouteilles lorsque mon bébé est né. Il y a près de cinq mois et c'est un beau gros garçon. Je prends encore vos remèdes et je puis maintenant faire tout mon travail seule. Je recommande toujours le Composé Végétal aux femmes, surtout aux mères dans l'attente, car je crois qu'elles ont besoin de tonique pour cette période." — Mme Oliver Ménard, 24 Harvey St., Chatham, Ontario.

GRAVELBOURG, Sask.

Gravelbourg a reçu la visite de l'hon. Dr Uhrich, ministre des Travaux Publics à Régina, et de 14 députés dont voici les noms:

Jos. Hogan M.L.A., Vonda; J. Wilson, M.L.A., Rosetown; A. B. Pickle, M.L.A., Battleford; D. Long, M.L.A., Kerrobert; B. Robertson, M.L.A., Morse; A. Frend, M.L.A., Notukeu; B. Donaldson, M.L.A., Thunder Creek; B. Forden, M.L.A., Lloydminster; Chs Agar, M.L.A., Saskatoon; G. Cockburn, M.L.A., Redberry; Anton Huck, M.L.A., Qu'Appelle; Thos. Waddell, M.L.A., Moose-Jaw; B. Howard, M.L.A., Biggar; Ben McGregor, M.L.A., Gravelbourg.

Les députés furent reçus à la gare par un grand nombre de citoyens. Le plus grand nombre de ces députés ne connaissaient pas Gravelbourg et ce fut une surprise pour eux de voir les magnifiques bâtisses que sont nos institutions. Le Comité Libéral, aidé de la générosité des citoyens avait préparé dans la salle des Chevaliers de Colomb un magnifique banquet. A l'heure du souper, les députés accompagnés des membres du comité libéral se rendirent à la salle du banquet.

LE BANQUET

Près de quatre cents personnes assistaient au banquet présidé par le président du comité libéral, J. L. Dontre. Le banquet fut un succès et il fait honneur aux organisateurs. Après le banquet sur l'invitation du président, M. le Maire H. J. Conlu souhaita la bienvenue au ministre, le Dr Uhrich, et aux députés visiteurs. De nombreux discours ont été prononcés. Parmi les principaux on distingue: Jim Hogan, M.L.A., Vonda, J. Wilson, M.L.A., Rosetown; Thomas Lalland, K.C., de Gravelbourg, A. B. Pickle, M.L.A., de Battleford, Georges Hébert, A. Forcier et tous les députés.

Un des principaux discours fut celui de l'honorable Uhrich, qui fit un résumé de ce que le parti libéral a fait dans la province depuis qu'il est au pouvoir et ce qu'il fera dans l'avenir. Le banquet dura jusqu'aux petites heures du matin.

Dimanche matin, tous se sont rendus à l'église à la messe de dix heures. Le Père Rousseau de Cadillac fit le sermon. Les députés ont pu admirer notre magnifique église qui s'embellit encore tous les jours, sous le pinceau de notre curé, l'abbé Chs Maillard, artiste distingué.

Après la messe, les députés furent invités dans différentes familles pour le dîner.

Vers une heure, les députés allèrent visiter la ferme des Révérends Pères, où ils furent reçus par M. F. Chaliour, le populaire gérant.

Vers deux heures, les députés se rendirent au collège où ils furent reçus au son de la fanfare. M. Henri Paradis en quelques mots donna le programme d'études. Le Père Supérieur fit un magnifique discours, auquel répondit l'honorable Dr Uhrich, et M. Ben McGregor dit aussi quelques mots.

Les délégués firent quelques visites en ville, entre autres, chez M. le maire Conlu, à l'hôpital de Gravelbourg, chez M. L.J. Brazeau, chez M. Chs. Lesmine et plusieurs autres. L'après-midi se passa agréablement et après souper tous les députés, l'hon. Uhrich en tête, se rendirent à l'école moderne dans notre beau couvent de Gravelbourg.

LA RECEPTION AU COUVENT

L'hon. Dr. Uhrich et les députés furent reçus au couvent par Mère Ste-Emilienne, supérieure et le Dr. Maurice Gravel, président de la commission scolaire. Le couvent fut visité, les classes, les salles d'études, le réfectoire et les dortoirs. La plupart des députés visitaient pour la première fois une institution catholique et furent émerveillés de la propreté, de la ventilation, et du décor de chacune de ces salles. Après la visite on descendit à la salle académique où il y eut réception par les enfants. La réception fut présidée par le Dr M. Gravel qui souhaita la bienvenue aux membres du Parlement de Régina. "L'Ecole de Gravelbourg, dit-il, a été mêlée à la politique dans toute la province et je suis heureux de vous voir dans cette école afin que vous jugiez par vous-mêmes la vérité au sujet de cette école. Nous avons une belle école et les gens de Gravelbourg en sont fiers. Vous allez entendre des élèves canadiens-français parler anglais et vous saurez que notre école est une des meilleures de la province.

"Alors, les toutes petites furent l'éloge de leurs études, parlèrent du premier ministre, et tout applaudirent son congé. Une adresse fut lue par Mlle Irène Avotte, et le Dr. Uhrich dans un discours de maître traita de la question des écoles, au point de vue des enfants, des instituteurs et des parents. Notre député local, Ben McGregor et M. le curé Maillard dirent quelques mots, et les chants magnifiques des enfants se continuèrent.

La séance fut terminée par le président de la Commission scolaire. "Vous avez vu messieurs ce que l'on peut faire dans une école bilingue, vous avez vu que l'anglais n'est pas négligé, et que l'école de Gravelbourg est à l'honneur. On dit que les Canadiens-français ne veulent pas apprendre l'anglais, mais vous avez par vous-mêmes que les Canadiens-français apprennent l'anglais, et même tous les enfants, le parlent. Nous possédons les meilleures institutrices qui nous les préparent sont Bachelières ès arts, et qui ne travaillent que pour l'instruction de nos enfants. Je vous remercie de votre visite à l'école de Gravelbourg et j'espère que vous en garderez un bon souvenir."

Après la réception, les députés furent reçus chez M. le Juge Gravel où ils s'amusèrent jusqu'à une heure avancée.

Lundi matin, tous repartaient pour Régina enchantés de la réception qu'ils ont eu à Gravelbourg, nous promettant de revenir l'année prochaine encore plus nombreux.

Parmi les nombreux visiteurs on remarquait MM. C. Martin, E. Dionne de Willow-Bunch, Karl Seiler, A. Birkett de Mossbank, H. Brent, Peter Brent, Hodgeville; H. Regimbald, Thos. Murphy, A. Brunelle, M. Bourassa de Laflèche, Mr. T. Boyle du King's Hotel, Régina M. D. McDain, A. Snider de Kincaid.

LAVENTURE, Sask.

—Le 29 janvier, avait lieu, à la résidence de M. A. Cardinal, une soirée récréative organisée par Mmes P. E. Avotte, J. Grattron et A. Cardinal. Il y eut partie de cartes et vente de tartes dont les acquéreurs firent leurs délices. Le plus bel entrain régna au cours de la veillée, et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure matinale. Il y eut aussi chant, musique et, pour terminer la fête, allocution par M. le curé A. Tondu qui avait bien voulu venir rehausser de sa présence cette réunion paroissiale. M. le Dr P.E. Avotte intéressa également l'assemblée en disant quelques mots des droits de sa majesté la langue française au Canada. Les recettes destinées au soutien de l'église rapportèrent la jolie somme de $32.00. M. A. Lerote sortit victorieux de la partie de cartes, chez les hommes, et reçut un magnifique prix, tandis que, dans le camp du beau sexe Mlle E. Gaboury et Délia Brunel se virent décerner, chacune, un superbe cadeau.

—Le gouvernement a entendu nos réclamations et a décidé la construction, sur la Big River, d'un pont qui favorisera beaucoup la prise des homesteads encore vacants sur les townships 53 et 54, ouverts à la colonisation l'an dernier.

Des soumissions ont été demandées et le nom de l'heureux contracteur sera connu bientôt. Nous remercions sincèrement l'hon. ministre de la Voirie et l'invitons à continuer dans le chemin des largesses.

—:o:—

La Bronchite

"Il y a six ans de cela," écrit Mme Richards de Rices, Pa., "notre petit garçon eût une telle bronchite que nous craignîmes que cela tourne en phtisie. Quelques bouteilles de Novoro du Dr. Pierre le rendirent si fort et en si bonne santé qu'il n'eût pas même de rhume l'hiver suivant. Il y a deux ans il eût une sévère attaque d'influenza. Une fois encore, après l'usage de quelques bouteilles de Novoro il recouvra la santé." Des milliers de parents ont une foi inébranlable en ce remède quand la maladie atteint leur famille car il ne manque jamais de faire du bien et dans bien des cas point n'est besoin d'autres remèdes. Les enfants aiment à le prendre car son goût est agréable et son action est douce. Ne le demandez pas au pharmacien; car seuls des agents spéciaux peuvent le procurer directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins contre

Rhumes — Maux de tête — Rhumatisme — Néphrite
Douleurs — Névralgie — Lumbago — Maux de dents

N'AFFECTE PAS LE COEUR

Sûre — N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer" dont chaque [illegible]

[illegible]

SI LE MALHEUR VOUS FRAPPAIT
VOUS POURRIEZ COMPTER SUR
"LA SAUVEGARDE"

Un témoignage

Vonda, le 7 février 1928

Monsieur Raymond Denis,
Agent général de "La Sauvegarde".

Cher M. Denis,

Je dois vous remercier du chèque de $200. qu'on vient de me remettre en paiement de l'assurance de mon fils Lucasse Bussière, décédé il y a un mois.

En cette occasion je dois remercier le Bureau-chef de "La Sauvegarde", à Montréal, qui a mis toute la promptitude possible à régler cette assurance et votre Bureau Provincial qui a mis toute la courtoisie et la délicatesse voulue pour se mettre à mon service dès le lendemain de cette triste épreuve.

Il n'y avait que quatre ou cinq mois que Lucasse était assuré dans "La Sauvegarde" et il n'avait payé qu'une prime. Cependant "La Sauvegarde" a fait de suite honneur à sa signature et a payé immédiatement sans restrictions aucune le $200. de l'assurance.

Je dois, cher M. Denis, vous remercier du service donné. "La Sauvegarde" est une Compagnie dans laquelle on peut avoir confiance et chaque famille canadienne devrait être assurée dans "La Sauvegarde". On peut compter sur elle.

(Signé) Marie BOUTIN,
Vonda, Sask.

Créez vous un fond d'épargne tout en vous protégeant dans

LA SAUVEGARDE

Compagnie canadienne française d'assurances sur la vie

Raymond Denis, Agent général, Vonda, Sask.

Ph. Perron, Montmartre. — A. A. Morin, Redville.
J. C. Dichon, Duck Lake. — A. Rondet, Meyronne.
J. A. Doucet, Ponteix.

M. E. Stocker

Fatigué. Harassé. Douleurs aux reins. Maux de tête.
Digestion difficile. Pilules Moro. En bonne santé.

"Je me sentais, depuis quelques temps, extrêmement fatigué, harassé lorsque je rentrais chez moi après une journée de travail. Je souffrais beaucoup de douleurs aux reins et maux de tête. Ma digestion se faisant difficilement je mangeais moins. Les Pilules Moro, que ma femme m'avait engagé à prendre, ont si bien refait mes forces et amélioré mon état que depuis je me sens en bonne santé". M. Edouard Stocker, 5, rue Dupuis, Hull P.Q.

PILULES MORO, peuvent être prises en toute confiance par les hommes de tout âge, dans les cas de:

Maux de reins. — Epuisement.
Rhumatisme. — Maux de tête.
Mauvaise digestion. — Manque d'appétit

CONSULTATIONS GRATUITES. Les hommes qui désirent consulter nos médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que ceux qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacun le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à le soigner. Voilà donc pour tous un moyen économique et certain de se traiter.

Protégez-vous en exigeant les Pilules MORO. Prix partout ou par la poste, 50 sous la boîte. 3 boîtes, $1.25, 6 boîtes, $2.50.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro,
1570, rue St-Denis, Montréal

Pour l'unité nationale

Une défense énergique des Canadiens Français

Le Dr J.-L. Hughes, ancien grand maître orangiste, de Toronto, fait un plaidoyer éloquent en faveur de l'élément français de l'Ontario—Une lettre au grand maître actuel des orangistes de l'Ontario

Toronto. — Parlant à une récente réunion en son honneur par les orangistes de Sarnia, le 5 novembre 1927, M. Hunter, de Kincardine, grand maître de la grande loge orangiste de l'ouest de l'Ontario, s'opposa vigoureusement à l'abolition du règlement 17, et déclara qu'il se présenterait de nouveau sur cette question comme grand maître, à l'élection annuelle de la loge à Hanover, en mars. Voici quelques-unes de ses paroles: "Cette province est de langue anglaise, mais elle ne le demeurera pas si nous ne prenons les armes et si nous ne voyons à ce que tous les enfants de cette province apprennent l'anglais. Le règlement 17 autorise l'enseignement en français jusqu'à la seconde [illegible]. Je crois que cette concession n'aurait jamais dû être faite. Lorsque la mesure fut pour la première fois proposée, les chefs de notre organisation la virent d'un mauvais œil. Cependant, elle sauva une telle opposition de la part des catholiques de langue française de Québec, que les orangistes, sous [illegible] le conseil d'hommes tels que Duncan Munroe, accordèrent le règlement 17 et allèrent même plus loin. Ils conseillèrent qu'il [illegible] par les membres de notre [illegible]."

Depuis ce temps, tous les chefs de l'ordre et son journal officiel, le Sentinel, ont approuvé le règlement 17 à l'exclusion de toute autre législation dans ce domaine. Vous pouvez imaginer la surprise causée quand on apprit que la clause 17 [illegible] par le règlement [illegible]."

La première lettre du Dr Hughes

Quelques jours plus tard, le Dr James L. Hughes, de Toronto, écrivit à M. Hunter pour critiquer son attitude et le fait qu'il avait [illegible] "Ne touchez pas au règlement 17", alors qu'il était déjà en vigueur. M. Hunter [illegible]. Il engagea M. Hughes à lire sa déclaration de Sarnia avant de faire des commentaires.

SECONDE LETTRE

La seconde lettre adressée à M. Hunter par le Dr Hughes dit: "J'ai lu votre discours de Sarnia avec [illegible], parce que vous êtes si déraisonnable et si injuste envers le peuple français de l'Ontario. La base de votre discours était: Ne touchez pas au règlement 17. Et vous avez voulu justifier vos paroles en alléguant que cette province est anglaise, mais qu'elle ne demeurera point anglaise, à moins que nous ne luttions pour que chaque enfant de l'Ontario apprenne l'anglais.

"Je vous ai dit la vérité lorsque je disais que les Français ont été les premiers à demander au Dr Ryerson, le fondateur du système scolaire ontarien, d'arranger les choses pour que leurs enfants reçoivent une bonne instruction anglaise. Je vous ai dit aussi que le Pape Benoît XV avait écrit à son vicaire disant que tous les enfants d'Ontario devaient apprendre l'anglais. Les Canadiens français enseignaient l'anglais à leurs enfants avant que vous naquissiez, et quand vous demandez qu'on fasse une chose qui fait d'usage [illegible], vous êtes exposé à bon droit au ridicule, sinon au mépris bien mérité."

Ignorance en matière d'éducation

M. Hughes dit de plus que les maîtres sérieux se moquent de M. Hunter, qui prétend connaître ce qu'il faudrait faire pour rendre notre système éducatif plus sage et plus sûr et qui voudrait en remontrer au juge Scott, un des plus grands éducateurs du Canada, qui a consacré trente-deux ans à l'étude et à l'examen du fonctionnement du règlement 17, avec deux autres hommes distingués, en visitant les écoles françaises de l'Ontario. Cette enquête eut comme résultat la recommandation unanime de supprimer le règlement 17 et de le remplacer par une méthode plus sage. M. Hughes dit que les discours de M. Hunter révèlent l'ignorance en fait d'éducation, mais qu'il veut quand même dicter une ligne de conduite à ses confrères.

M. Hughes parle ensuite du Dr Merchant, qui fut pendant des années surintendant des écoles de l'Ontario, faisant remarquer qu'il nomma, avec l'autre membre de la commission, un Canadien français qui n'a aucune influence sur M. Hunter. "J'ai vu, dit-il, des exemples d'audace, mais je n'ai jamais rencontré un autre homme qui eut autant d'audace arrogante que celle montrée par vous en la matière. Les orangistes qui suivraient votre avis relativement au règlement 17 seraient d'étranges types s'ils savaient que l'un des plus grands chefs orangistes du Canada, surintendant des écoles de l'Ontario, conseilla à M. Ferguson de supprimer le règlement que vous mettez à la base de votre devise.

Faillite du règlement XVII

"Savez-vous, continue M. Hughes, que le ministère anglais de l'instruction publique a fait l'essai de la méthode du règlement 17 et reconnu qu'elle était une faillite, quand il voulut faire apprendre l'anglais aux petits Gallois en se servant de l'anglais comme langue de communication? Le gouvernement créa un comité pour étudier la question, et ce comité répudia la méthode, tout comme celui de M. Ferguson. Et quand les instituteurs gallois enseignèrent l'anglais en se servant du gallois comme véhicule d'enseignement, les inspecteurs ont rapporté que les enfants avaient appris autant en deux ans, sous la nouvelle méthode, qu'en quatre ans sous un règlement semblable à celui auquel vous tenez.

"Savez-vous que dans les Highlands de l'Écosse on enseigne l'anglais aux petits Écossais en se servant du gaélique? Que dans le Yorkshire il y a 22 dialectes différents et que les enfants apprennent dans leur langue maternelle à parler l'anglais? Américanisme, que l'on enseigne à vos enfants dans une langue étrangère? Le monde a appris que c'est un crime de vouloir faire l'éducation d'un enfant dans une langue qu'il ne comprend pas. C'est le moyen d'affaiblir sa mentalité pour toujours. Les Canadiens qui, comme vous, ne veulent qu'une langue pour l'Ontario, donnant pour raison principale qu'ils désirent l'unité parmi la population de l'Ontario, et que nous n'aurons jamais l'unité tant que nous permettrons l'enseignement et l'usage de deux langues. Les questions suivantes sont propres à prouver la fausseté d'un tel raisonnement:

Quelques questions

1. L'usage de trois langues, anglais, gallois et gaélique, affaiblit-il le lien d'unité et de loyauté envers la Grande-Bretagne?

2.—Les Highlanders et les Gallois qui font surtout usage de leur langue ne sont-ils pas aussi loyaux à l'Empire que les Anglais?

3. Les trois races n'ont-elles pas combattu côte à côte, comme des races sœurs, pour l'Empire et la civilisation?

4.—Les Canadiens français n'ont-ils pas combattu loyalement avec les Anglais, lorsque le peuple anglais des États-Unis se révolta contre l'Angleterre?

5.—Est-ce que les Français, sans le secours de l'Ontario, n'ont pas chassé du Québec l'armée américaine qui envahissait le Canada?

6.—N'envoyèrent-ils pas des troupes françaises pour aider l'est de l'Ontario? Vous vous rappelez peut-être ce que disait Sir James Whitney: "A un mille de ma demeure, des soldats français ont versé leur sang pour la défense du Canada."

7.—Pourquoi les orangistes ontariens [illegible] des préjugés contre les Canadiens français qui furent si loyaux au Canada lorsqu'il était en danger?

"Savez-vous que la Société des Nations a adopté un règlement décrétant que les enfants des minorités devraient être instruits dans leur propre langue, et que cela est directement contraire au règlement 17?

"Savez-vous que ce règlement fut envoyé à toutes les nations de la Société pour adoption et qu'il fut adopté par le parlement canadien?

"Croyez-vous réellement que vous êtes en mesure de décider quel enseignement doit être donné aux enfants de langue française de l'Ontario plus que le comité d'hommes sages et instruits qui, après une étude longue et sérieuse, a recommandé à l'unanimité au ministre de l'éducation de faire ce que vous méprisez? Croyez-vous mieux faire que les membres du gouvernement de l'Ontario et que le comité législatif des orangistes, qui recommanda l'essai du nouveau règlement?

La différence dans Québec et dans l'Ontario

"Écrivez au comité éducatif anglais de la province de Québec et au surintendant des écoles anglaises de cette même province, et ils vous diront que le gouvernement de langue française a toujours été juste envers la minorité anglaise; qu'il n'y a jamais eu de friction entre gens de langue française et de langue anglaise au sujet de l'enseignement.

"La minorité française de l'Ontario a-t-elle reçu une part égale de justice? Non! Pas depuis le temps du Dr Ryerson jusqu'à ce gouvernement dont l'hon. Howard Ferguson est le chef lui eut accordé deux choses, un nouveau et juste règlement pour remplacer le règlement 17 et une école normale pour former des instituteurs pour les élèves de langue française. Et même avec ces concessions, il restera plusieurs choses à faire avant que la minorité française de notre province soit traitée avec autant de justice que l'est la minorité anglaise par le gouvernement québécois.

L'union entre les deux races

M. Hughes rappelle à M. Hunter que les Canadiens français étaient au pays bien longtemps avant les Anglais et qu'ils ont droit à une pleine mesure de justice.

"Le nuage le plus sombre qui s'étend sur l'avenir du Canada c'est le manque d'union entre les deux races-mères. Les Français ne sont pas à blâmer pour ce nuage. Ce sont des hommes comme vous qui en sont responsables. L'hon. M. Ferguson a accompli un acte patriotique qui lui aidera à combler la brèche qui existe entre les deux races-mères. Votre fol argument est aussi dangereux, et personne aimant le Canada ne devra l'accepter. Il est destiné à élargir la brèche et à empêcher l'union. Le Canada est par sa constitution un pays bilingue, et l'élément français a été loyal envers l'élément anglais. Nous devrions aimer les Canadiens français comme nos frères. Si les Anglais connaissaient mieux les Français, ils trouveraient bien des raisons de les aimer. J'aime les Canadiens Français parce qu'ils ont bravement revendiqué les droits inhérents au développement de leur race. Je les aime pour l'esprit de justice avec lequel ils ont accueilli les United Empire Loyalists, quand ceux-ci vinrent en Ontario, cent cinquante ans après les Français. Je les aime pour leur inaltérable loyauté envers l'Angleterre et ses institutions, lorsqu'ils furent tentés par les États-Unis. Je les aime pour leur grande foi en notre pays et pour leur disposition à faire leur part pour la formation d'une forte et intime union entre les deux races-mères du Canada. Je les aime parce qu'ils ont envoyé des troupes en Ontario pour contribuer à la défaite des armées d'invasion américaines. Je les aime parce qu'ils ont d'une race honorable, au cœur gai et à l'esprit sympathique.

"Si nous suivons l'esprit du Christ qui nous dit: 'Aimez-vous les uns les autres', nous verrons que les Canadiens seront tout disposés à vous aimer d'un amour qui dissipera le sombre nuage qui menace l'avenir du Canada. L'esprit de justice et d'affection de la part du peuple ontarien créera un lien d'union entre les deux races-mères, lequel ne saurait être brisé. Aider à développer cette unité basée sur le respect, la foi et l'amour mutuels, tel devrait être la devise de tout vrai citoyen britannique du Canada.

"Je vous écris cette lettre dans l'espoir que vous vous convaincrez que votre attitude envers la race-mère du Canada est étroite, injuste et non amicale. Vous croirez peut-être que j'ai employé des termes sévères, mais je ne puis trouver d'expressions assez énergiques pour exprimer mon mépris du règlement 17."

M. Hughes fait remarquer qu'il n'a pas écrit la lettre pour qu'elle soit publiée, mais il avertit M. Hunter qu'il la publiera, à moins qu'il ne lui écrive, avant une certaine date, pour lui dire qu'il ne mettra pas à exécution ses menaces.

M. Aurélien Bélanger expose le point de vue canadien à la Chambre de Toronto

Toronto. — M. Aurélien Bélanger, député libéral de Russell, a pris la parole à la Législature au cours du débat sur le discours du Trône, et il a représenté la position de l'élément canadien-français dans l'Ontario vis-à-vis les écoles bilingues. M. Bélanger parla pendant plus de deux heures. Le sujet lui tenait visiblement au cœur et son talent d'orateur le fit écouter attentivement de toute la Chambre.

"Le citoyen canadien-français, dit-il, s'assurerait plus au citoyen canadien-anglais qui l'insinuerait qui s'en vient de Londres tout gonflé d'aspirations communistes".

"Le Canadien français n'a pas besoin d'être assimilé, dit l'orateur. Il est plus véritablement canadien que le Canadien anglais qui ne songe qu'à singer et à adopter les coutumes sociales américaines, même au sujet du mariage et de la famille."

L'effet de la mesure gouvernementale abolissant le règlement 17 est "une assurance immédiate et spontanée de coopération de la part de la population canadienne-française de cette province", dit cet orateur. Ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, continua-t-il, mais ils commencent qu'ils ont atteint une base d'accord d'où l'on parviendra à une véritable solution du problème du bilinguisme."

Le colonel John A. Currie lui demande quels étaient les objectifs des gens de langue française. M. Bélanger répondit qu'ils voulaient que leurs enfants aient les mêmes facilités que les enfants de langue anglaise pour acquérir une excellente éducation et une formation intellectuelle et morale. On ne peut arriver à ce but qu'en instruisant les enfants au moyen de la langue française.

Prenant comme exemple l'histoire de Laura Secord, il démontra qu'on ne pouvait pas l'expliquer complètement dans une langue qui n'est pas familière aux enfants.

Et M. Bélanger appuyait ses énoncés de sa vaste expérience de l'enseignement et de son savoir pédagogique.

Il cita les traités de paix en Europe qui ont établi de nouvelles nations composées de divers groupements raciaux. Toutes reconnaissent le principe du bilinguisme et assurent aux minorités le droit d'enseigner leur propre langue tandis que le gouvernement conserve le droit de rendre l'enseignement d'une langue obligatoire. Ces traités ont été élaborés par les hommes d'État les plus célèbres de l'Europe et sont sanctionnés par la Ligue des Nations. Ce principe devrait être appliqué partout où se trouve une population bilingue.

Les Canadiens français veulent que leurs enfants apprennent l'anglais parce qu'ils comprennent que cela est nécessaire à leur succès dans cette province. Mais ils veulent aussi que leurs enfants sachent leur langue maternelle à cause de l'héritage de tradition et de culture qu'elle leur apporte.

La province est bilingue en fait s'il en est, dit-il. Dix pour cent de la population de la province parlent le français. Il faut que connaissance de la langue française soit bien posséder la langue anglaise. Dans le discours du Trône, par exemple, 68 pour cent des mots qu'on y trouve sont des mots français.

"L'Action Canadienne Française"

Montréal. — En rapport étroit avec la condamnation avec l'Action française de Paris, condamnée par le Saint-Siège, la vaillante revue canadienne de ce nom, qui n'avait rien de commun d'ailleurs en aucune façon avec le journal de Maurras et Daudet, portera désormais le nom d'Action canadienne française.

Rien ne sera changé ni à l'esprit ni à la direction de la revue. Le nouveau nom précisera davantage le caractère de l'œuvre.

Un service transatlantique par la voie des airs, d'ici trois mois.

Washington. — Le service transatlantique régulier de voyageurs et postal au moyen de dirigeables, sera établi d'ici à trois mois, avec l'autorisation et la coopération du gouvernement des États-Unis, a déclaré le secrétaire Hoover, en annonçant la fin des conférences avec les représentants des intérêts anglais, auteurs de l'entreprise.

Le dirigeable R-100, actuellement en construction en Angleterre, qui transportera cent passagers et des tonnes de courrier, inaugurera le nouveau service. Le trajet se fera en 48 heures, dans la direction de l'ouest, et en 38 au retour. Le gouvernement aurait un hangar R-100 ainsi que le [illegible] et les [illegible], du poste d'amarrage de Lakehurst, N. J.

Une conférence de M. l'abbé Hamelin, missionnaire-colonisateur, sur la région de la rivière la Paix

Cap-de-la-Madeleine. — M. l'abbé Hamelin, missionnaire-colonisateur pour la région de la rivière de la Paix invité par un groupe de cultivateurs de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine donnait la semaine dernière une conférence sur la colonisation dans cette partie de l'Ouest canadien.

"On aurait dû comprendre il y a cinquante ans, disait le métropolite de Mgr Laflèche demandant de diriger vers l'ouest le surplus de nos populations qui voulait s'expatrier et leur faire coloniser nos belles régions si fertiles. Bien que tard, cette tâche nous incombe aujourd'hui. Il faut mettre une digue au courant de la désertion et encadrer ceux qui nous ont déjà quittés."

Il parle de la région de la rivière de la Paix, immense contrée de 67 millions d'acres de terre qui demandent des bras pour la cultiver.

Le conférencier fit ensuite connaître qu'il conduira une excursion de colons dans la région de la rivière de la Paix le 12 avril prochain.

SPIRIT WOOD, Sask.

Le 12 février, les Canadiens-français de Spirit Wood prenaient part à une partie de cartes organisée au profit de l'église, par M. Lorne Sauveille et M. Mathias Sarrasin. La population de langue française de Spirit Wood est unie et envisage l'avenir avec confiance. Avec la construction du chemin de fer Shellbrook-Hudson Bay, cette localité va devenir sous peu le centre des affaires de toute la région de Witchekan Lake. Disons, en passant, qu'à la suggestion de Sir Henry Thornton le nom de Spirit Wood va être remplacé par un nom bien canadien-français. Aussi, les nôtres s'organisent afin d'être en état de jouer efficacement le rôle qui les attend, lors de l'établissement du futur village. Les recettes de la veillée rapportèrent la très jolie somme de $93.00. La population, peu nombreuse encore, avait répondu avec empressement à l'invitation des organisateurs et mérite nos plus sincères félicitations. De magnifiques prix furent distribués. 1er prix des hommes: un rasoir de sûreté, gagné par M. Alexis Ranger; 1er prix des dames: une boîte de toilette mérité par Mlle Sarrasin. Prix de consolation des hommes, échu à M. Edmond Ranger, Mlle Laura Sauveille gagna celui des dames.

M. Louis Morin, de Marcelin, nous a honorés de sa présence et nous l'en remercions cordialement.

PONTEIX, Sask.

Mariages:

Comme la correspondance du Patriote a été bien négligée depuis plusieurs mois, nous essayerons de rapporter aussi brièvement que possible les événements les plus notoires.

Le 27 décembre, M. Adelard Fontaine conduisait à l'autel Mlle E. Dufresne, fille de notre concitoyen, M. G. Dufresne, boulanger. L'union en partie fut chantée par la chorale. Mme Lazarde [illegible] un solo.

Le 12 février, M. Armand Levasseur unissait sa destinée à celle de Mlle Lorienne Landry. Un joli programme fut rendu par la chorale dont un solo par Mme J.-E. Lacourcière pour obligato de violon par M. Galbreath. Agissaient comme garçons d'honneur, MM. Hubert et Carrière et comme demoiselles d'honneur Mlles Marie-Rose Landry, sœur de la mariée et Bernadette Hédard.

Deux autres jolis mariages ont eu lieu dernièrement furent ceux de M. Arthur Nadeau et de Mlle Marie-Anne Lallier, fille de M. Jules Lallier, et celui de M. L. Forget et Mlle Rachel Rousseau.

Grand souper

La grande salle paroissiale suffisait à peine à contenir les convives qui prirent part dimanche dernier au grand souper aux huîtres donné au profit de l'église. Notre orchestre fit à cette occasion ses débuts avec succès.

Divers:

M. Étienne Lavallée vient d'être choisi comme constable du village.

M. N. Lacoursière a vendu à une grosse compagnie son installation électrique qui fournit le pouvoir au village.

—Notre curé, M. N. Poirier, est revenu d'un voyage à Montréal avec la bonne nouvelle que les Pères des Hautes Études [illegible] commenceront la construction de leur collège [illegible].

Étaient de passage: MM. Merinaud, [illegible], Turbé, [illegible] de la Banque Canadienne Nationale.

M. J. A. Potvin est revenu de Rochester où il a subi avec succès une grave opération.

M. W. A. Langevin a eu la douleur de perdre une fillette de trois ans.

La Famille Chrétienne

(Suite de la page 2)

ment, dans la distinction des personnes, une merveilleuse unité de chair, et l'être, sous le nom d'enfant, fruit de leur union consommée dans l'amour, pour compléter la trinité terrestre.

La pensée de Dieu, on le voit, jaillit évidente parmi les préoccupations de sa jalouse tendresse: la famille est faite sur le type éternel de la Trinité; le temps ne devra rien pouvoir pour en ébranler les assises. L'union, symbolisée par l'unité éternelle des divines Personnes, doit être le premier besoin, comme le premier devoir des époux, et rendre immortels les liens qui enchaînent leurs existences dans la réciprocité d'un amour que la bénédiction de Dieu rendra fécond.

RÉGÉNÉRATION DE LA FAMILLE

Vous savez comment la faiblesse de l'homme réussit à tromper les attentions de la tendresse de Dieu. Par la chute de nos premiers parents, le rêve d'infinie bonté du Créateur sombre dans les nuages amoncelés sur la terre par le péché. Pourtant, Dieu ne veut pas se repentir d'avoir été Père, et il envoie son Fils unique au secours de l'humanité, plongée dans la plus affreuse misère.

De même que, dans l'œuvre de la création, la famille avait reçu les prémices des bénédictions de Dieu, aussi, dans l'œuvre de la Rédemption, elle sera la première à bénéficier des bienfaits du Sauveur du monde. "Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous" (Jean, I, 14). Ce premier acte d'un drame d'amour se déroule au sein de la famille. C'est par elle que Notre-Seigneur entre en ce monde. Durant trente années de sa vie mortelle, Jésus, Fils de Marie, la Vierge Immaculée, partagera avec l'humble charpentier Joseph les travaux, les fatigues et la pauvreté du foyer de Nazareth. "Pauper sum ego et in laboribus a juventute mea, je suis pauvre et dans les travaux dès ma jeunesse", nous dit-il par son prophète (P. 87, 16). Voulons-nous avoir un modèle? Allons les voir sur Nazareth. "Trois membres dans Jésus, Marie, Joseph, semblent pour nous l'idéal des vertus qui doivent figurer dans le sanctuaire de nos familles chrétiennes.

Étudions avec des yeux pleins de foi et des cœurs pleins d'amour, dans la vie de ces saints personnages, les leçons qui doivent servir de règle à la conduite des membres de la famille chrétienne. Au foyer de Nazareth, nous voyons figurer au premier plan Dieu, Jésus, et c'est lui qui est le tout de la famille. C'est sur lui que se reportent les adorations, la tendresse et le bonheur. Au foyer de la Sainte Famille, le devoir, âpre et austère comme les préludes du Calvaire, occupe une place d'honneur en compagnie des souffrances, des privations et des sacrifices.

La société familiale a donc reçu par les exemples du Dieu fait homme la consécration définitive des augustes prérogatives qui doivent en assurer la permanence et la stabilité. Créée par Dieu, régénérée par Jésus-Christ, formée sur le modèle de sa vie divine, la famille baigne pour ainsi dire dans la religion. Désormais, se souvenant de ses origines et de sa mission sublime sur la terre, elle doit aller chercher au sein même de Dieu, l'inspiration de sa vie, le courage de sa mission et la force constante de sa vertu, afin de garder dans toute leur intégrité les nobles attributions qui seules, peuvent préserver sa gloire et la rendre digne du rôle sublime qu'elle est appelée à jouer dans la société.

MISSION DE LA FAMILLE

Dieu ne fait rien en vain. Le soin tout particulier qu'il a apporté à la formation et à la régénération de la famille nous indique dans les hautes destinées auxquelles il l'appelle. Elle est la cellule-mère de la société. "Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre, croissez et multipliez et remplissez la terre." Les sources de la vie humaine ont été placées au sein de la famille, qui partage avec Dieu l'œuvre sublime de la création. L'avenir de l'humanité repose donc sur ce grand et fidèle devoir de la procréation des enfants. De là, l'obligation pour les époux chrétiens de transmettre à leurs descendants une vie intègre, exempte de toute tare. Malheur donc à ceux qui, abusant des saintes lois du mariage pour satisfaire les basses passions de la chair, refusent volontairement la vie ou la tarissent dans ses sources. La loi de Dieu, la voix de la nature et l'opinion saine protestent contre un crime aussi abominable.

(à suivre)

DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Poisson des lacs du nord

Notre poisson est garanti frais et de prises récentes. Il est gelé à la sortie de l'eau et immédiatement mis en boîtes pour le protéger des vents qui le dessécheraient et lui feraient perdre son goût délicieux. Vous ne ferez pas d'erreur en nous confiant votre commande pour votre provision de la saison. Notre maison déjà ancienne est digne de votre confiance. Nous désirons satisfaire nos clients de façon à nous assurer leurs futures commandes.

VARIETES SUIVANTES:

Poisson blanc, nettoyé, la livre	8 sous
Poisson blanc (très gras), la livre	10 sous
Brochet nettoyé et sans tête, la livre	5 sous
Carpe ordinaire, la livre	4 sous
Carpe rouge, la livre	5 sous
Doré (pickerel), la livre	8 sous
Truite des lacs, la livre	14 sous

Nous expédions en boîte de 50 livres. Si la commande est inférieure à 50 livres, vous serez prié d'ajouter un supplément d'un demi sou par livre aux prix précités, qui sont F.O.B. Big River.

Faites remise avec votre commande. S'il n'y a pas d'agent à votre gare de chemin de fer veuillez mettre d'argent en plus pour payer le transport.

Adressez vos commandes à

DEEP RIVER FISH COMPANY

BIG RIVER, Saskatchewan

IMPRESSIONS

Pour vos travaux d'impressions de tous genres, consultez-nous. Nous vous ferons profiter des fruits de notre expérience et nous vous aiderons à obtenir de vos imprimés les résultats les plus pratiques.

IMPRESSIONS COMMERCIALES—IMPRESSIONS DE LUXE

En-têtes de lettres

En-têtes de comptes — États de comptes

Catalogues

Circulaires — Dépliants

Bravards

Cartes d'affaires — Cartes de visites

LIVRETS DE COMPTOIR

Correction soignée des épreuves et révision de votre copie.

"La Bonne Presse Limitée"

PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN

-- PAGE AGRICOLE --

Le cartel du blé

L'Ouest canadien exporte du blé depuis 30 ans. Jusqu'en 1923 cette exportation se faisait par l'entremise de compagnies privées. Par ce système le fermier était complètement à la discrétion des spéculateurs sur le blé. Après les battages en automne, afin de payer les dettes contractées durant l'année, les fermiers étaient obligés de vendre leur blé aux compagnies qui exploitaient sans vergogne la nécessité où se trouvait le fermier de vendre à tout prix. De sorte que ce n'était pas le producteur qui fixait le prix de ses produits mais bien l'acheteur.

Afin de remédier à ces désavantages, les producteurs conçurent l'idée de former une coopérative (Wheat Pool). La province de l'Alberta fut la première des provinces de l'Ouest à organiser et à compléter sa coopérative ou Cartel du blé. En octobre 1923, elle comptait 25,000 membres affiliés au Cartel.

Les membres s'engagèrent par un contrat de cinq ans à livrer leur blé à la Coopérative.

En août 1924, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta s'unirent ensemble et organisèrent un Bureau Central de vente, à Winnipeg, avec bureaux secondaires à Vancouver, Calgary, Fort William, New-York et Paris.

Par l'opération de ce nouveau système, les fermiers contrôlent la vente de leur blé eux-mêmes, et échappent ainsi à l'emprise des intermédiaires et des compagnies privées.

Au moyen d'un Bureau Central dirigé par des hommes d'expérience et dont l'honnêteté est bien reconnue, et par des Agences établies dans les différentes parties du monde, les fermiers dirigent la vente de leur blé selon les besoins présents qui se font sentir sur le marché mondial.

PROGRES

Le Cartel possède des agences dans 36 pays, 700 élévateurs, 6 aux points terminus, à la tête des Grands Lacs et sur la côte du Pacifique.

L'actif de ces trois Coopératives réunies s'élève à environ $10,000,000. Le nombre des membres est de 138,000, et augmente de jour en jour. Le Cartel canadien du blé est aujourd'hui la plus puissante organisation du genre dans le monde entier, organisation opérée et contrôlée par les fermiers eux-mêmes au moyen d'agents expérimentés et bien rétribués.

L'organisation et l'opération de ces coopératives par les fermiers eux-mêmes ont amélioré les conditions du fermier d'une manière très appréciable en lui procurant un meilleur prix pour son produit. Et cette amélioration se fait sentir non seulement dans la classe agricole mais aussi dans toutes les opérations financières du Canada. Le retour sensible des gens vers les terres et l'accroissement de leur valeur sont des indices certains de la prospérité actuelle et des bienfaits résultant du système coopératif.

ORGANISATION DU CARTEL

Il y a trois Coopératives provinciales dans les trois provinces de l'Ouest: Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Ces trois Cartels ont chacun leur entité propre, jouissant chacun de son autonomie complètement indépendante les uns des autres en ce qui concerne l'administration et l'organisation du Cartel. Chaque Cartel choisit à sa guise ses officiers et administre ses affaires internes lui-même.

L'*Agence Centrale des ventes* formée par les trois Cartels provinciaux vend le grain ainsi collecté par eux.

La *Coopérative Canadienne des Producteurs de blé Ltd.* ou *l'Agence Centrale des ventes* unissant les trois Cartels fut organisée pour éliminer toute possibilité de compétition entre les trois provinces. Aujourd'hui le Cartel canadien vend simplement le blé de l'Ouest canadien.

BUREAU CENTRAL

Le Bureau du Cartel canadien est composé de 9 membres, trois sont élus par chaque bureau provincial. Ces membres constituent le corps dirigeant de la *Coopérative Canadienne des Producteurs de Blé Ltée*, plus communément connue sous le nom de *Agence centrale des ventes*. Chaque Cartel provincial s'engage par un contrat à livrer à cette organisation tout le grain qu'il reçoit des fermiers.

CONTROLE DES ELEVATEURS

En ces derniers temps le Cartel s'occupe sérieusement d'obtenir le contrôle sur les élévateurs en possession des compagnies privées.

Le jour où le Cartel aura ce contrôle, l'organisation de la Coopérative du blé sera complétée, et le fermier de l'Ouest aura en main un merveilleux instrument pour améliorer son sort et en définitive lui assurer l'indépendance économique.

J. B.

N'employons que de la semence bien triée et bien nettoyée

(Notes des fermes expérimentales)

L'emploi de bonne semence se répand de plus en plus parmi les cultivateurs. C'est une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres qu'il y a profit à nettoyer et à trier parfaitement le grain de semence.

Ce nettoyage et ce triage du grain ne causent du reste que peu de travail et relativement peu de frais sous forme de matériel. Comme la bonne semence bien triée et bien nettoyée permet d'obtenir des récoltes plus fortes et de qualité supérieure, aucun cultivateur ne devrait hésiter à adopter ces moyens qui s'inspirent de bonnes idées économiques.

Le crible que l'on a appelé à juste titre "le dictionnaire de plantes du cultivateur" aide à maintenir la qualité supérieure de la récolte et offre un moyen de maîtriser les mauvaises herbes.

Lorsque le grain passe sur le crible, les grains légers et les déchets sont enlevés, tout d'abord par un courant d'air produit par l'éventail; ensuite les petites graines sont séparées des autres sur un jeu complet de tamis, ainsi que les grains des autres céréales s'il y en a.

Il existe aujourd'hui des stations centrales de nettoyage dont beaucoup de cultivateurs peuvent profiter pour faire nettoyer et trier leur grain à relativement peu de frais. Ceux qui ont la chance de demeurer à distance commode de ces stations et qui ne désirent pas s'acheter un matériel à eux, peuvent s'en servir. Naturellement, ces stations sont outillées pour trier de grosses quantités de semence dans un court espace de temps, et elles font également l'ouvrage plus complètement, surtout en ce qui concerne l'enlèvement des mélanges et des différentes espèces de grain.

De toutes les céréales, il n'en est aucune peut-être qui demande autant à être triée et nettoyée que l'avoine. Cette récolte contient en effet un grand nombre de petits grains, et lorsque la saison n'est pas favorable, beaucoup de grains légers et mal nourris; toutes ces choses font qu'il est très important de faire un large emploi du crible.

On voit souvent du grain sale que l'on n'oserait pas prendre pour la semence à cause de son apparence et qui une fois nettoyé et trié, fait un excellent échantillon. Il est souvent plus économique de nettoyer un lot sale de grain cultivé sur la ferme que d'acheter de la semence ailleurs. Il est également à craindre que l'on n'introduise d'autres variétés ainsi que des mauvaises herbes lorsqu'on fait venir de la semence d'ailleurs, à moins que cette semence ne soit certifiée.

Préparons-nous à bien nettoyer notre semence pour les semailles de ce printemps; ces soins nous seront rendus au centuple.

R. A. DERICK,
Ferme expérimentale,
Ottawa, Ont.

La femme économe

La femme économe distribue dans la famille avec tant de ménagement les appointements de son mari et les ressources quotidiennes, que non seulement elle rend suffire à tout, mais encore

sait faire quelques petites réserves pour les mauvais jours, pour le temps des maladies, de la vieillesse.

Vous la connaissez cette femme, vrai trésor et sourire du foyer, à l'attention qu'elle met à ce que rien ne se perde de la nourriture, ni se gâte ou se détériore dans les vêtements ou les meubles. L'économie n'est pas la parcimonie. Il est beaucoup de femmes qui comprennent: celles qui ont soin que la nourriture qu'elles préparent soit bien et proprement assaisonnée, que le linge soit bien lavé, bien entretenu, que rien ne se produise mal à propos et par pure fantaisie.

Il en est d'autres, et en trop grand nombre, qui entendent tout différemment, et qui feront une économie de ce qui n'en est point une: celles qui achèteront des vêtements mauvais ou usés, considérés comme bon marché; qui au lieu de raccommoder, d'entretenir le vieux linge, chose si importante! le remplacent volontiers par du linge neuf parce que, disent-elles, ainsi elles entendent l'économie et qu'il en faut de cette sorte.

Oui, il faut de l'économie qui ne soit pas prise sur le bien-être et la vie du père, qui travaille du matin au soir, à la sueur de son front, ni sur la vie de ses enfants qui ont tant besoin d'aliments sains et souvent répétés.

Ne l'oublions jamais: l'économie ne résulte pas de ces épargnes qui tarent à la longue l'existence humaine, mais de l'attention, de la vigilance, des soins continuels, à ne rien dépenser de superflu, à ne rien casser, gâter, détériorer.

C'est faute de bien connaître la véritable économie domestique, que plusieurs femmes sont ignorantes, sans être économes, alors elles compromettent la santé de leur mari, de leurs enfants et la leur propre. Pourtant c'est l'économie de la femme qui soutient la maison que le mari édifie par les fruits de son travail, c'est l'économie de la femme qui la fait prospérer, qui influe beaucoup sur l'homme et sur les enfants pour les rendre économes eux-mêmes, qui lui permet de temps à autre de procurer un repas plus copieux, par exemple en un jour de dimanche, ou commémoratif de la naissance et du baptême d'un membre de la famille, ou à l'arrivée d'un parent. "J'ai toujours bien reçu les personnes qui venaient chez moi, disait une femme

à coeur d'or, et pourtant je n'en étais pas plus pauvre, parce que, ajoutait-elle, prudente, je savais économiser de manière à ce que les dépenses occasionnées en ces circonstances fussent comblées."

Mais on objectera que toutes ne peuvent économiser, celles, par exemple, qui n'ont rien, qui ne suffisent pas à entretenir la famille par les gains de chaque jour. Précisément, ce sont celles-là qui doivent être le plus économes, afin de pouvoir vivre, sinon mettre de côté.

La récolte de l'Argentine

La récolte pour l'Argentine cette année est évaluée à environ 248,000,000 de boisseaux, accusant un surplus de 20,000,000 sur la récolte précédente et 30,000,000 de plus que la production de 1925.

Immigrants français

On nous parle souvent d'immigration britannique, mais il est rare que nos gouvernants, ni nos grandes compagnies d'utilité publique, s'occupent d'immigrants qui seraient de langue française et, par surcroît, de religion catholique. C'est pourtant ce qu'a décidé de faire le *Chemin de Fer National du Canada*. Dans un avenir prochain, il prendra les mesures nécessaires pour amener au pays des aides-fermiers de première valeur, recrutés en France, en Belgique, en Suisse, parmi lesquels se trouvent des experts en culture maraîchère, si nécessaires à notre pays. Les services de ces hommes pourront s'obtenir à de bonnes conditions à raison de quelques $25. ou $30. par mois. Les agriculteurs qui manquent de main-d'oeuvre, qui sont exposés, de ce fait, à réduire une partie de leurs terres, trouveront ici l'occasion de se donner l'aide dont ils ont besoin. Tous les renseignements à ce sujet leur seront fournis par le *Chemin de Fer National*. Ils n'ont qu'à s'adresser, le plus tôt possible, à M. J.-E. Laforce, au Service de la Colonisation.

Les Français, les Belges, les Suisses sont des experts en culture maraîchère. Ils pourraient rendre des services appréciables à nos cultivateurs tout en s'acclimatant à notre pays, où ils pourraient s'établir définitivement par la suite.

Tout en aidant au développement intensif de notre agriculture, ces immigrants catholiques de langue française renforceraient notre position au Canada.

Ceux de nos agriculteurs qui auront besoin de main-d'oeuvre au printemps pourraient employer ces immigrants catholiques français et aider ainsi au développement de notre pays.

Les activités du Cartel

Chèques distribués aux membres du Cartel du blé

Les agents des 725 élévateurs de la Saskatchewan ont en main des chèques au montant de $1,272,237.43. Ces chèques seront distribués aux membres du Cartel résultant dans le vannage de chaque élévateur utilisé par eux durant l'année 1926 à 1927. Cette somme représente le surplus net des gains acquis par l'élévateur du Cartel sur les frais d'opération encourus par le maniement de plus de 50,000,000 de minots de blé par les élévateurs du Cartel. Ces chèques distribués à chaque membre du Cartel sont basés sur un remboursement de 1 3/4 sou par minot pour tout grain déposé dans les élévateurs du Cartel durant l'année 1926.

Cette somme de $1,272,000 ainsi distribuée représente le gain total effectué par l'entreprise du système des élévateurs du Cartel opérés dans les centres ruraux et aux points terminus. De cette somme il faut déduire le coût d'opération, la dépréciation, et l'intérêt sur les actions émises par le Cartel pour les membres du Cartel.

AVANTAGES DU CARTEL

Cet argent ainsi distribué d'après M. Moffat, directeur du Cartel de la Saskatchewan est une preuve tangible des avantages nombreux qu'en retirent les membres au moyen de leur contrôle sur le maniement de leur blé.

Sir Thomas Allen en faveur du Cartel du blé

Sir Thomas Allen, le chef bien connu du mouvement en faveur des coopératives, en Grande-Bretagne, dans un article publié dans l'organe officiel des coopératives, *The Cooperative Official*, a un bon mot en faveur du Cartel canadien.

Durant sa carrière, dit-il, le "Bureau Canadien du blé" fut en grande partie responsable pour la formation du Cartel du blé au Canada.

Tout en reconnaissant les efforts de la "Coopérative des Élévateurs" en faveur des producteurs du blé, on ne doit pas oublier qu'ils étaient financés par les hommes canadiens.

La première fonction du Cartel, dit-il, est de vendre le blé du fermier collectivement à l'encontre du vieux système consistant à acheter du fermier individuellement, fonction reconnue par tous, comme étant un droit inhérent aux droits de propriété.

Que les consommateurs anglais, entièrement des sources à l'é-

tard des Coopératives de blé, reconnaissent ce droit en être assurés. Trop souvent ont-ils été les victimes de la spéculation des financiers. Il n'y a aucune raison de supposer que les Cartels (wheat pools) deviendront équitablement ou chercheront à exploiter les millions de consommateurs qui font partie du mouvement de coopération en Angleterre. Il est certain, dit Sir Thomas, que les consommateurs organisés seront forcés de commercer avec les fermiers organisés, et il serait sage de leur part de développer dès maintenant les relations commerciales avec les Cartels.

---:0:---

Nouvel élévateur

Le Cartel de blé de la Saskatchewan projette la construction d'un élévateur pouvant contenir 7,000,000 de minots.

Les soumissions sont sur le marché.

---:0:---

L'exportation du Blé par le Canada en 46 pays

Ottawa. — En 1927, la somme totale du blé et de la farine exportés du Canada dans 46 pays, s'élève à 251,263,788 minots de blé et à 9,247,024 barils de farine. Les Iles Britanniques pour leur part achetèrent 183,363,750 minots de blé exportés, ou les 2-3 du total exporté, et 2,318,132 barils de farine, plus d'un tiers de la somme totale vendue à tous les pays.

---:0:---

La coopérative du blé dans la Saskatchewan

La Saskatchewan produit en moyenne 200,000,000 de minots de blé par an. La population est de 800,000 et le nombre d'acres en culture est de 12,200,000, ou une moyenne de 21 minots à l'acre, et 300 minots par tête de la population.

La ferme et ses honneurs

Le Soleil: — La ferme n'est ni le paradis ni l'enfer. Comme dans toutes les autres conditions humaines, le succès y tient à un rude et constant labeur. La terre la plus féconde est inconstante et capricieuse, comme certaines femmes. Certaines années, elle se montre généreuse et prodigue; puis elle devient avare, elle subit les multiples influences de la température, traverse mille crises et mille caprices, exige une surveillance de tous les instants. De là un besoin pour celui qui la possède de l'étudier, de la suivre, de l'entourer d'une sollicitude persévérante, de la fertiliser de pour qu'elle s'améliore, de varier ses cultures de peur d'épuiser certains de ses éléments et pour lui permettre de renouveler ses forces en d'autres.

A cette tâche, il y a beaucoup de mérite. Non seulement la vie d'un peuple, la vie même de l'humanité, en dépendent, mais il faut, pour l'accomplir, du courage et de l'intelligence. C'est pourquoi les pouvoirs publics font, encore bonne quand, non contents de seconder l'effort agricole par des capitaux, manifestent leur estime de la profession par des marques tangibles d'honneur et de distinction. Tous les ordres, toutes les carrières humaines ont leurs décorations. Pour quoi l'agriculture ferait-elle exception à la règle générale? L'équité sociale veut que chacun ait sa juste part de considération. D'après ce principe, la province de Québec a fondé un ordre du Mérite Agricole auquel elle attache une légitime renommée. Chaque année depuis trente-sept ans, elle décerne, après concours, des médailles d'or, d'argent et de bronze à ceux de ses cultivateurs qui ont montré le plus d'initiative et fait le plus de progrès. Elle en fait une cérémonie de première ordre, où est convoquée l'élite de la société. Hier, la manifestation avait lieu au parlement de Québec. Le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et ses collègues, un évêque et d'autres personnalités ecclésiastiques, des députés et d'autres dignitaires y ont assisté et félicité les seigneurs du concours. Touchant et digne hommage à la terre! Juste reconnaissance des bienfaits éternels du sol nourricier! Pieuse solennelle accordée à la fidélité de l'homme au champ qui le nourrit!

---:0:---

Marché aux animaux de Prince-Albert

(Saskatchewan Livestock Pool)

Arrivées: 70 bestiaux, 3 veaux, 1,000 porcs.

Bouvillons de choix, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; médiums, 7.00 à 8.00; communs, 5.00 à 7.00.

Génisses de boucherie de choix, 8.50 à 8.25; bonnes, 4.00 à 5.00.

Vaches de boucherie de choix, 4.50 à 7.25; bonnes, 5.00 à 6.00; médiums, 4.00 à 5.00; pour être mises en conserve, 3.00 à 4.00.

Taureaux, bons, 4.50 à 5.30; communs, 4.00 à 4.50.

Boeufs: bons, 5.00 à 6.00.

Bouvillons "feeder", de choix, 6.00 à 7.00; bons, 4.50 à 5.50.

Bouvillons "stocker" de choix, 5.00 à 6.00; bons, 4.00 à 5.00.

Génisses "stocker" de choix, de 4.50 à 5.25; bonnes, 4.00 à 4.50.

Veaux de choix, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; communs, 6.00 à 8.00.

Moutons: bons, 7.00 à 8.00; communs, 5.00 à 6.50.

Agneaux: bons, 10.50 à 11.50; communs, 9.00 à 10.00.

Porcs, 15 et 25 sous au-dessus du tirp. de Winnipeg.

Les arrivées de bestiaux sont peu nombreuses. Les prix se trouvent sur une bonne base. Le marché a tendance à l'inactivité. Les bestiaux bien finis ont un débouché immédiat. Bonnes demandes pour toutes les classes de porcs. Prix fermes.

Prévision: marché ferme.

---:0:---

Marché aux animaux de Prince-Albert

(Fourni par la Dominion Livestock Branch)

Arrivées légères. Le marché est ferme. Le marché aux porcs chancelle et un peu plus bas: sélects $9; gras et gris, $8.50; lourds, $8; maigres, $7.50. Les prix locaux sont 15 sous plus bas que ceux mentionnés.

Bouvillons. — de choix, $7.50 à 9.00; moyens, 5.50 à 7.50.

Génisses de boucherie — de choix, 7.50 à 8.00; moyennes, 5.50 à 7.50.

Vaches de boucherie — de choix, 6.50 à 7.00; bonnes, 5.50 à 6.50; médiums, 4.00 à 5.00; pour être mises en conserves, 2.75 à 3.50.

Taureaux. — bons, 4.50 à 5.50; communs, 3.50 à 4.50.

Boeufs. — bons, 5.00, 6.00.

Bouvillons "feeder" — de choix, 6.00, 7.00; moyens, 5.00 à 6.00.

Bouvillons "stocker" — de choix, 5.25, 5.85; bons, 4.50 à 5.25.

Génisses "stocker", — choix, 5.50 à 5.25; moyennes, 3.50 à 4.50.

Veaux, — de choix, 8.00 à 9.00; bons, 6.00 à 8.00; communs, 4.00 à 5.00.

Moutons. — moyens, 6.00 à 7.00; communs, 4.00 à 5.50.

Agneaux. — bons, 10.00 à 11.50; moyens, 9.00 à 10.00.

QUE CHAQUE ACRE COMPTE POUR LE CARTEL

Les nouveaux contrats pour les grains secondaires ont été distribués par toute la Saskatchewan.

Quelle importance cela a-t-il pour vous

De l'importance des opérations du Cartel dépendent les résultats. Plus elles seront considérables, plus grande sera l'influence du Cartel.

Tout membre du Cartel devrait signer un contrat pour les grains secondaires et tout producteur de blé devrait être membre du Cartel. Nous attachons une grande importance même à la plus petite superficie.

La reconnaissance quasi universelle des exploits du Cartel est le meilleur et le plus fort argument en sa faveur.

Avez-vous signé les deux contrats pour le blé et les grains secondaires?

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited
BUREAU-CHEF: REGINA, SASK.

ATTENTION

La Société d'Immigration Catholique va recevoir prochainement quelques centaines d'immigrés de langue française. Nous demandons à tous nos fermiers français de la Province de s'adresser à nous pour la main d'oeuvre. Ecrivez-nous immédiatement et nous vous enverrons les formules nécessaires. Qu'on se hâte!

L'ABBE N. BURRELL,
Sanctuaire de la Petite Thérèse,
WAKAW, SASK.

The Hebco Wind and Electric Plant

L. R. HURD & CIE, Distributeurs pour la Saskatchewan.

Pour renseignements, écrivez à l'Agence Blondeau, Laflèche, Sask.

Lumière électrique et force motrice au coût d'un moulin à vent ordinaire.

AUCUN COMBUSTIBLE A ACHETER.

Chaque générateur est garanti.

Fournira toute la force motrice nécessaire pour maison et ses dépendances.

Générateur en usage à Laflèche

Venez le voir fonctionner

EXPEDIEZ VOS PEAUX A LA

TANNERIE DE DELMAS

LA MAISON DE COMMERCE PAR CORRESPONDANCE DE LA SASKATCHEWAN, Incorporée.

Quartiers généraux de l'Ouest pour Robes de Carioles, Tanneur et Manufacturier Général.

Cuir noir pour harnais. Cuir à lacets supérieur. Cuir brun pour licou, selles. Cuir à semelles. Robes de carrioles, à l'épreuve de toute température, en peaux de boeuf ou de cheval. Tannage Scott c'est-à-dire noir, le plus chaud et le plus durable. Nous faisons une spécialité de ce genre de travail pour les cultivateurs. Prix jusqu'à $10.00 par peau. Travaux de qualité supérieure garantie. Nous doublons aussi les robes si vous le désirez.

W. O. NORMANDIN, propriétaire. DELMAS, SASK.

TANNERIE INDIAN HEAD

La seule Tannerie qui met son travail à l'exposition à Régina depuis deux ans. Nouveau procédé de tannage pour robe de voiture. Rappelez-vous que nos robes sont garanties contre la chaleur des radiateurs d'autos.

Echantillons et liste de prix sur demande. Cuir à harnais, lacets, rawhide, etc. Ouvrage de qualité supérieure aux plus bas prix.

Nous payons les frais d'envoi sur les peaux que vous nous envoyez à tanner. Nous achetons les peaux aux plus hauts prix du marché surtout les peaux de chevaux.

INDIAN HEAD TANNERY
INDIAN HEAD - - - SASKATCHEWAN

MERCHANTS HOTEL
PRINCE-ALBERT, Saskatchewan

A Favoir le rendez-vous Franco-Canadien de tous les voyageurs

T.-E. FOLEY, Prop.

N 9987 Téléphones N 8119

La Cie Parent Ltée

Courtiers en grains

123-125, GRAIN EXCHANGE ANNEX, WINNIPEG, MAN.

[illegible]

Avance libérale en grosses paiement par chèque [illegible]

Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MEYRONNE, Sask.

Lundi le 13 courant eut lieu le mariage de Mlle Antonia Bourier de Meyronne avec M. Ephrem Bouillard, de Ferland. M. P. H. Bourier, père de la mariée conduisit sa fille à l'autel tandis que M. Fournier de Ferland remplit les fonctions de père du marié. Les garçon et fille d'honneur furent M. Xiste Bourier avec Mlle Boisjoli [illegible].

La bénédiction de notre curé, M. Charest, ne fut pas remplacé. M. l'abbé Granger qui donna la bénédiction nuptiale, après, dans une grand'messe fut chantée à laquelle assistèrent une quarantaine de personnes et au cours de laquelle les jeunes époux s'approchèrent de la Sainte Table, afin de bien commencer la vie conjugale.

Après la messe, les invités, [illegible] et amis, y compris M. le curé se rendirent chez M. P.-H. Bourier, où un dîner délicieux fut servi [illegible], et [illegible] jusque dans les [illegible] [illegible] heures; puis le lendemain, on [illegible] chez M. Fournier que les noces [illegible] lieu, et malgré la fatigue de la veille, on s'amusa tout de même. Le mariage, c'est une affaire qui n'arrive pas tous les jours, alors on a bien le droit de s'amuser un peu.

Nous croyons savoir que les jeunes mariés resideront sur la ferme de M. Bouillard à Ferland, et nous leur souhaitons longue et heureuse vie, abondante en bénédictions.

Le R. P. Bellemare, O.M.I., visiteur des écoles, nous est arrivé à l'improviste cette semaine, et a été très satisfait de sa visite à notre école. M. l'abbé Granger, MM. les commissaires Roy et Brière, et le secrétaire, M. Van Elslande, avaient été invités d'assister à l'examen de français et de catéchisme, de façon à pouvoir juger du degré d'avancement des élèves, et on peut dire que le temps accordé par la loi à l'enseignement de ces deux matières importantes est employé très judicieusement. Parmi nos quarante enfants, il y en a une dizaine parlant des langues étrangères chez eux, et ces petits savent lire et parler le français aussi bien que les nôtres. Beaucoup de crédit est dû à notre institutrice, Mlle Pareat, pour son zèle infassable et son dévouement pour ses élèves.

—M. l'abbé Granger qui avait remplacé ici M. le curé Charest, a été rappelé à St-Hubert à cause de la maladie d'un de ses confrères.

—Mme Rivard a eu cette semaine la visite de sa soeur de Laflèche.

Nous apprenons que Mlle Loretta Salvail s'est fait des brûlures assez graves à la jambe, lorsqu'une bouilloire d'eau chaude qu'elle voulait transvider dans une laveuse, a glissé, répandant le contenu sur une de ses jambes, et comme un malheur n'arrive presque jamais seul, il a fallu que M. Salvail conduise sa femme à Régina afin de la faire soigner pour des douleurs aiguës dont elle souffre dans le côté. Nous lui souhaitons bon courage et espérons que Mme Salvail et Loretta seront bientôt sur pied. Mme Bhrkens est allée prendre soin des enfants pendant l'absence de M. Salvail.

—M. Cas. DeLaet et sa femme ainsi que Mme Harry Verholst de Laflèche étaient en visite ici la semaine dernière chez Mme Bhrkens, leur soeur. Ils ont profité de leur passage à Meyronne pour voir quelques-uns de leurs amis Belges.

Le comité exécutif de l'Association libérale de Gravelbourg a lancé des invitations un peu partout à un banquet qui doit avoir lieu le 19 dans la salle des Chevaliers de Colomb, et nous sommes surpris de voir qu'il y a si peu de Canadiens-français de Meyronne parmi les invités. Il est vrai que les Canadiens français n'ont pas besoin de se faire flatter pour faire leur devoir en temps d'élection; leur patriotisme est autre chose que la reconnaissance du ventre.

—Notre voisin, le Rév. S. P. Bourdeau, s'est rendu à Régina cette semaine sur l'invitation des Chevaliers de la Capuche et nous lisons dans le "Leader" ce que le fameux Bourdeau a eu à dire au sujet du discours de notre premier ministre. Pauvre tamé! Ce qui semble lui faire le plus de mal, c'est un crucifix rendu dans une école de Gouverneur, et nous sommes certains qu'il ne peut pas embrasser un crucifix sans que l'image du Divin Rédempteur lui fasse des reproches.

Il faut bien de notre [illegible] qu'il a une certaine dose de courage [illegible] de la [illegible] pour s'attaquer à un premier ministre alors qu'il s'est fait si [illegible] à Meyronne par l'honorable W. M. Martin alors que ce dernier était premier ministre.

—Après avoir joui pendant quelques jours d'une température assez clémente, nous avons eu un retour de l'hiver, le thermomètre marquait jusqu'à 36 degrés sous zéro.

—M. Ernest Bonet de Kriggs, Sask., est arrivé chez son fils Philibert après un voyage de trois mois dans les Etats de l'Est.

—M. Oswald Salvail est revenu de Régina où il avait conduit Mme Salvail la semaine dernière, pour y subir une opération de l'appendicite, et nous a appris que l'opération avait parfaitement réussi, et que la guérison de sa femme n'était qu'une affaire de temps, tout danger de complications étant écarté. Nous souhaitons à Mme Salvail une prompte guérison et à M. Salvail et ses nombreux enfants, nous souhaitons courage et résignation dans cette douloureuse épreuve. Nous apprenons que Loretta Salvail sera bientôt sur pied aussi.

—M. Brière, de Bellevue, père de François et Arthur Brière et de Mme Van Elslande est arrivé ces jours derniers en compagnie de Philias Brière et sa femme et Victor et Mme Gabriel de Ponteix, pour passer quelques jours parmi nous.

—Dimanche dernier, ce fut le R. P. [illegible] de Gravelbourg, qui chanta la grand'messe ici, en l'absence du curé, M. l'abbé Charest, le retour duquel est souhaité ardemment.

—Nous avons à l'heure actuelle à Meyronne un inventeur parmi nos paroissiens. Il s'agit de M. Charles Girardin, le forgeron qui vient de faire protéger par un "caveat" une machine à traiter le blé de semence au carbonate de cuivre ou à la formaline.

Son modèle a été tellement bien reçu par des fermiers expérimentés qu'un groupe de ceux-ci s'est organisé pour l'achat du brevet d'invention et pour la fabrication de cette machine en grande quantité.

Un modèle a été envoyé à la section agricole de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon et la nouvelle compagnie se prépare déjà à la fabrication d'un millier de machines.

Nous souhaitons beaucoup de succès à notre compatriote.

EDMONTON Alta.

COLLEGE DES JESUITES

Samedi soir, le R. P. Joseph Bourré nous est arrivé de Montréal comme professeur.

Dimanche matin, le R. P. Théophile Hudon, après s'être dépensé un mois pour la souscription en faveur du collège, est reparti pour Québec.

Nous avons parlé plus d'une fois des Stubs du Cercle Grandin et des débats de l'académie française. L'académie anglaise a également tenu régulièrement ses séances.

La première discussion porta sur l'impérialisme.

Roland Bérubé, chaud comme avocat de cette politique, montre que l'Angleterre a souvent sacrifié ses intérêts à ceux de ses colonies. En 1759, quand le Canada était dans la détresse, l'Angleterre fit nourrir et habiller nos soldats et nos compatriotes. C'est à l'Angleterre que nous sommes redevables de la prospérité dont nous jouissons. Sa protection nous est très utile. L'impérialisme est la seule politique à suivre pour notre pays.

Lucien Maynard, avocat du Nationalisme, se lève à son tour: "Nous discutons un grave problème, dit-il; il s'agit de la contribution du Canada aux guerres de l'Angleterre. Le seul territoire où le Canada doit aider l'Angleterre, c'est l'Amérique du Nord. Pourquoi pousser plus [illegible] à l'Angleterre? [illegible] ce que sa flotte nous protège? Mais c'est pour donner les [illegible] que l'Angleterre fait la guerre et nous ne retirons aucun avantage de notre participation à ces guerres."

Quelle protection l'Angleterre nous a-t-elle donnée quand elle nous a enlevé le Maine, le Minnesota et les riches pêcheries de l'Alaska pour les donner aux Etats-Unis?

Notre politique impérialiste nous a coûté, durant la dernière guerre, la mort de plusieurs milliers de Canadiens et a augmenté d'une manière exorbitante notre dette nationale. Une simple alliance avec l'Angleterre est avantageuse, mais une contribution à toutes ses guerres ne peut être approuvée.

Gérard St-Germain soutient que l'impérialisme est la plus grande institution du monde et que nous devons rester britanniques à cause de la protection que nous recevons de l'Angleterre si jamais les Etats-Unis nous attaquaient. Il a ajouté que notre participation à la guerre a tourné à notre avantage.

Suivit une discussion très chaude qui fut malheureusement interrompue par la cloche annonçant la fin de la séance.

La réunion suivante se signale par une discussion originale: "Devons-nous admettre l'immigration des Chinois?"

Robert McDonald se prononce contre une telle immigration parce que, au point de vue social et au point de vue économique, les Chinois ne deviendront jamais des Canadiens, mais resteront un groupe isolé et parqué dans leur "Chinatown". Le christianisme ne leur dit rien. Bien plus, un grand nombre d'entre eux sont foncièrement immoraux: ils tiennent des maisons de jeux et font un grand commerce de drogues avec les hommes de race blanche. En résumé, ils détruisent la société et la moralité de notre pays. La plupart envoient en Chine le produit de leur commerce. On objectera que leur expulsion nous fera perdre une perte de revenus pour le Canada. Mais allons-nous sacrifier la moralité au commerce?

Wilfrid Grenier est plus indulgent. Le Canada est un pays peu peuplé, tandis que l'Asie déborde. Nous devrions admettre les Chinois parce qu'ils deviendront de bons citoyens et travailleront pour le bien-être de notre pays, et après tout, donnons droit de vivre. Les Chinois se convertiraient plus facilement au christianisme une fois rendus au Canada. Refuser l'entrée de notre pays à la race jaune, c'est nous priver de collaborateurs laborieux et peu exigeants sur la question de salaire; pouvons-nous refuser s'ils sont sains de corps et honnêtes? Donnons-leur des droits de citoyens et ils nous aideront.

Suivit une discussion libre qui prouva que quand ces jeunes gens seront dans la vie publique, ils se feront les défenseurs de [illegible] de la race jaune.

BELLEVUE, Sask.

Depuis la bénédiction de la nouvelle église de St-Isidore de Bellevue, le 31 juillet, par notre évêque, Mgr Prud'homme, Bellevue n'est pas resté inactif. Il a fallu préparer de longue main la fête du premier enfant de la paroisse qui se préparait à recevoir la prêtrise.

Une magnifique table de communion, en dire de bois, est venue embellir notre église, et la décoration spéciale apportée à cette occasion fut magnifique.

Monseigneur Charlebois, O.M.I., accepta avec plaisir, comme il le disait à tous, d'ordonner l'abbé Maheri Boule; d'abord parce qu'il connaissait bien la famille et ensuite parce que Bellevue lui était connu depuis ses commencements.

La fête eut lieu le 3 février dernier et le nouvelle prêtre reçut la sainte [illegible] dans l'église de St-Isidore de Bellevue.

Le soir eut lieu la première séance dans notre soubassement, au salle paroissiale. Tous les coeurs battaient à la joie.

Une telle fête restera longtemps gravée dans le coeur des paroissiens chrétiens et les enfants [illegible] l'ordination devraient devenir des prêtres et le bon Dieu les appelle à une si belle vocation.

Bellevue est un des rares centres tout-à-fait canadien-français où règne le véritable esprit de la province de Québec.

Nous aurons l'occasion d'y revenir surtout au point de vue de son développement depuis deux ans et des belles terres qui restent encore et qui devraient être prises devant longtemps par les nôtres. L'Ouest est très grand, c'est vrai, mais quand nous, Canadiens-français, nous pourrons nous grouper ensemble, nous serons plus forts; plus chez nous et le bien se fait plus aisément et plus vite. Aux laïcs fervents de l'avenir, Bellevue promet succès et confort, et d'agréables surprises.

FERLAND, Sask.

—MM. Alphonse, Arthur et Adélard Blais étaient de passage à Gravelbourg la semaine dernière.

—M. le curé Leclaire et sa soeur Mlle Leclaire étaient en visite à Laflèche.

—M. Georges Gagnon a été élu conseiller en remplacement de M. Louis Fournier, sortant de charge.

—Le 13 février Ephrem Bouillard conduisit à l'autel Mlle Antonia Bourier de Meyronne. La bénédiction eut lieu à l'église de Meyronne par M. l'abbé Granger. M. Joseph Fournier servait de témoin au marié et M. Pierre Bourier servait à sa fille. MM. Xiste Bourier et Philippe Bouillard et Mlles Hélène Boisjoli ainsi que Marie-Anne Fournier agissaient comme garçons et demoiselles d'honneur.

Après la cérémonie, il y eut réception, dîner et souper chez le père de la mariée, M. Bourier. Le lendemain on se rendit ici à Ferland chez M. Louis Fournier où un somptueux souper fut servi, une soixantaine de convives y prirent part. On s'amusa fort bien; on ne se sépara qu'au matin en souhaitant aux nouveaux époux nos meilleurs voeux de bonheur.

—M. Arthide et Mlle Clara Thibault de Ponteix sont en promenade ici cette semaine.

—Depuis le 1er janvier nous jouissons d'une température, printanière; les autos commencent à circuler.

—Mme Emile Johnson a eu le malheur de se casser un bras en tombant sur la glace.

VERWOOD, Sask.

—Notre fête patronale N.-D. de Lourdes, fut célébrée avec toute la solennité des années précédentes. La grand'messe fut chantée par M. Ménard assisté de MM. les abbés Bochon et Lévêque comme diacre et sous-diacre. Après l'Evangile M. Ménard, monté en chaire, prit la parole en français. Il sut nous intéresser en nous décrivant un peu ce qui se passe à Lourdes, les nombreux pèlerinages de tous [illegible] devant la grotte de Massabielle et au spectacle de la foi intense et vive de tout ce peuple dont tout atteste les nombreux miracles qui s'y [illegible] chaque jour.

M. l'abbé Bochon ne nous fait pas moins en anglais en nous faisant avec force et chaleur le récit des apparitions de la Vierge à Bernadette et du dévouement de la digne de son Immaculée Conception. L'assistance était nombreuse malgré l'état des chemins. Quoique l'église fut parée de ses ornements de fête la grotte fut l'objet d'une attention spéciale. Aussi il était beau et touchant de voir se détacher dans sa grotte au-dessus de l'autel, à travers les longues tentures blanches la belle Dame de le vert entourée d'une couronne de lumière et vêtue d'un ciel bleu étoilé. La messe chantée fut celle de St-LaSalle nouvelle de deux voix ajoutées, celles de M. l'abbé Kugener de Willow-Bunch et de M. le curé, qui en eut la direction. Le tout fut exécuté avec entrain et brillant.

Le soir un bon nombre de la campagne n'ont pas hésité de revenir malgré le fort froid, pour le souper, la partie de cartes et la vente de paniers. Tout s'est passé agréablement et en famille.

La vente de paniers fut de toute la soirée la partie la plus intéressante. Notre habile et jovial encanteur, M. Bessette, sut vite piquer l'attention des acheteurs, aussi y eut-il beaucoup plus d'enchérisseurs que de paniers à vendre, et plusieurs se virent privés du plaisir de partager avec une aimable compagne le lunch qu'ils auraient acheté. Comme tout les recettes furent excellentes.

Visiteurs: MM. les abbés Kugener et Bochon de Willow-Bunch, MM. les abbés Ménard et Lévêque de Lisieux, La très révérende Soeur Valérie, St-Jean, provinciale des Filles de la Croix de Winnipeg, Madame Ida Tousignant de Webster, Mme Victor Isabelle de Qu'Appelle, soeurs du curé. Mlle Gabriel St-Cyr de Ponteix a remplacé pour une quinzaine de jours Mlle Lagacé, institutrice, qui a du prendre un repos.

Mlle Gauthier de la paroisse est venue installée prochainement de l'école de Moose Point. C'est une précieuse acquisition pour les enfants catholiques de ce district qui jusqu'ici avaient été privés de leur [illegible] et d'enseignement religieux à l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès.

Baptême: M. et Mme D. Lacey, un gros garçon.

LISIEUX, Sask.

Juliet

La soirée du mardi gras s'est passée à l'école chez M. et Mme De Juliac. Parties de cartes, programme musical par l'orchestre du village sous la direction de Mme Enard et de Mlle F. Cante. Chants par MM. C. Tessier, G. W. Ghislain, J. P. Dion, T. Perlantaine, Ph. Fortier, Mme C. Tessier et Létourneau, etc.

Tous passèrent une très agréable soirée et M. Enard se fit l'interprète de tous pour remercier M. et Mme De Juliac. Les prix pour la partie de cartes avaient été donnés par M. le curé, MM. G. W. Ghislain et Ar. Dion.

Lisieuville

Dimanche dernier les membres du club des Chevaliers de Colomb de Lisieux se réunissaient à leur salle sous la présidence de M. E. Enard. On fera tout un programme d'étude et d'œuvres paroissiales qui tourna à leur préparer de dépenser leur zèle pour des bonnes causes. Bravo! les gars! Puissions-nous aller toujours de l'avant!

Scène

Les dames et demoiselles de Pin-Lake donneront une soirée et à la salle paroissiale le 18 mars prochain. L'orchestre de Lisieux et une pléiade de distinguées prêteront leur concours en se chargeant de la partie musicale.

Nos amis sont invités.

Bravo.

MM. Louis et Armand Beauchesne, de Verwood étaient les hôtes de M. le curé ces jours derniers.

Nous étions particulièrement heureux de revoir M. L. R., conseil de la ville municipale.

M. le Dr. Inkster est allé à Moose Jaw pour chercher son auto chez docteur [illegible] la belle température que nous avons eu [illegible] doutait pas que c'était l'hiver à Moose Jaw [illegible] a du laisser sa belle machine à Assiniboia et s'en revenir sur le train!

M. et Mme G. Tessier résident au presbytère. M. Th. Millet a loué la résidence de M. Tessier à Lisieux.

M. G. Paland est revenu d'Assiniboia où il a passé une semaine chez M. Alfred Larsat.

Nous avons commencé le 3me série de nos parties de cartes. Cette série est sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Les parties se tiennent à la salle du club tous les dimanches soir.

Les quatre qui ont emporté le plus de points dans la 1ère série sont MM. A. Petit, J. E. Dion, A. Charbonneau et Mlle Béatrice Perlantaine.

Carême

Pendant le carême, nous avons la prière tous les soirs à 7.30, les mercredis et vendredis, à 3.30 hrs, exercices du chemin de la croix à l'église.

Sur semaine messe à 7 et 7.30 hrs et le dimanche jusqu'à Pâques la grand'messe est à 10 heures.

AVIS A NOS LECTEURS

Nos lecteurs recevront prochainement un exemplaire de la petite brochure médicale "La Lumière" éditée en français par la maison du Dr. Peter Fahrney & Sons de Chicago, manufacturiers des médicaments si avantageusement connus et appréciés dans le monde entier. Cette maison s'est acquise une réputation très enviable tant par la qualité indiscutable de ses produits que par l'honnêteté de ses relations avec sa clientèle. C'est en toute confiance que nous annonçons régulièrement chaque semaine l'un des produits de cette remarquable maison d'affaires. Le "Novoro", médicament renommé exclusivement de matières végétales pures, est bienfaisable aux personnes de tous les âges. Cette excellente préparation, fruit d'étude de plusieurs années, facilite la circulation du sang et agit d'une façon vraiment merveilleuse contre la constipation, dérangements d'estomac, les maladies du foie et des reins et toutes les affections du système nerveux. Les clients de cette maison peuvent s'adresser à elle en français et il leur sera répondu de même avec confiance.

Tournée de 55,000 milles dans les Dominions

M. Amery rentre en Angleterre

Dans le médaillon: Mme Amery, femme du secrétaire des Dominions. Au haut, à droite: M. Amery lors d'une excursion en skis à Banff. En bas: M. Amery dans la cabine de la locomotive de son convoi spécial.

Le très honorable L. C. M. S. Amery, secrétaire des Dominions a quitté récemment le sol canadien pour retourner dans la métropole impériale, après avoir terminé heureusement la grande randonnée qu'il avait entreprise à travers les Dominions. Lorsqu'il sera de retour en Angleterre, le 11 février prochain, il aura franchi une distance de cinquante-cinq mille milles dans l'espace de 221 jours. Le colonel Amery a visité, pendant cette période, l'Afrique-Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada, et n'a prononcé pas moins de 300 discours.

Ces mêmes discours portaient sur divers sujets et les auditoires nombreux qui en sont partout, pour entendre l'homme d'Etat britannique, l'ont accueilli avec enthousiasme. Ses remarques relatives à l'histoire et à la position économique de diverses parties saillantes de l'Empire ont été particulièrement heureuses, tandis que, pour ce qui a trait aux activités du Empire Marketing Board, il a développé de nouveaux sujets qui ont porté d'heureux fruits.

Séjour aux discours prononcés par le colonel Amery au Canada, il y insista sur l'importance des conclusions de la Conférence Impériale de 1926, spécifiant, avec emphase que toutes les parties de l'Empire jouissent de leur entière autonomie, dans une commune allégeance à la couronne britannique.

Le colonel Amery a été accueilli au Canada, à Victoria, le 6 janvier dernier, arrivant d'Australie sur le paquebot "Aorangi", et il s'est embarqué à St-Jean, N.-B., récemment, pour l'Angleterre, sur le paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien. Un convoi spécial fut mis à la disposition du distingué visiteur et de sa suite par le Pacifique Canadien, au cours de sa randonnée à travers le Canada, et il arriva dans ses moments de visiter des principales villes du Dominion, notamment à Banff, où il eut l'occasion de prouver qu'il n'avait pas démérité de sa réputation de skieur renommé.

Seules, les feuilles fraîchement cueillies et possédant tout leur parfum sont employées dans

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

lequel occupe la première place pour sa pureté et la finesse de son arome.

PASSAGES RÉDUITS

POUR

PRINCE-ALBERT

CARNAVAL ET SPORTS D'HIVER

Grand "derby" de chiens esquimaux du 6 au 9 mars.

UN PASSAGE ET UN TIERS

Pour le voyage aller et retour de toutes les gares comprises entre Le Pas, Hudson Bay Junction, Humboldt, Yorkton, Saskatoon, North Battleford et Big River.

Billets en vente du 5 au 9 mars inclusivement et valables jusqu'au 10 mars 1928.

PROGRAMME ATTRAYANT DE SPORT D'HIVER

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à votre chef de gare

Canadien National

Chemin de fer - Messageries - Télégraphe - Hotels

"Il est Différent"

voilà ce que l'on dit du

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est un remède herbacé de mérite reconnu. Il a été en usage [illegible] cent ans, et il apporte le soulagement [illegible] de la santé [illegible].

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion est en panne, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand vous avez des douleurs dans le corps, — quand vous vous sentez fatigué, etc.

[illegible]

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois

(Délivré libre de frais de douane au Canada.)

Une autre aubaine pour nos abonnes

Nous devons à la générosité d'un propagandiste, ami de notre journal, le plaisir d'offrir, à ceux qui se mettront en règle avec l'Administration à partir du 1 mars, un exemplaire de l'instructive brochure du R. P. Léon Lebel, S.J., intitulée "Les allocations familiales", que la rédaction signalait dans notre dernière édition. La distribution gratuite se fera jusqu'à l'épuisement des 500 exemplaires de la dite brochure, suivant les conditions stipulées par notre généreux ami.

L'ADMINISTRATION DU PATRIOTE.

Vos Impressions . . . .

Il fut un temps où la papeterie imprimée était considérée comme un luxe ne convenant qu'aux grosses maisons et aux grandes compagnies. Elle est devenue aujourd'hui une obligation, une nécessité indispensable. Avoir sa papeterie personnelle est une satisfaction bien légitime, c'est un signe d'ordre et de prospérité.

Mais pour bien remplir sa fin, votre papeterie doit porter en elle un cachet de distinction. Par exemple une entête de lettre mal ordonnée et mal imprimée ne peut que contribuer à jeter du discrédit sur votre commerce, votre profession. C'est un indice de désordre et de mauvais goût dont vous n'êtes pas responsables mais qui produit chez vos clients une mauvaise impression.

Nous avons actuellement dans tous nos départements des hommes compétents qui sont en mesure de bien faire vos travaux d'impression et de les faire exactement de la manière que vous désirez. Avec des hommes compétents, des séries de caractères bien assortis, des méthodes, nous pouvons vous donner pleine et entière satisfaction. Nous imprimons tout: l'en-tête de lettre sur papier léger ou riche parchemin aussi bien que le travail difficile en plusieurs couleurs. Nous ne nous spécialisons dans aucun genre d'impressions, nous satisfaisons dans tous. Prêtres, communautés religieuses, professionnels, marchands, secrétaires d'arrondissements scolaires et de municipalités, tous sont assurés d'avoir leurs commandes bien remplies et faites rapidement.

NOS PRIX SONT MODERES. NOTRE SERVICE EST RAPIDE ET COURTOIS ET NOUS TENONS AVANT TOUT A DONNER A TOUS NOS CLIENTS ENTIERE SATISFACTION. NOUS NOUS FAISONS UN PLAISIR DE REPONDRE PROMPTEMENT A TOUTE DEMANDE D'INFORMATION.

Nos IMPRESSIONS produisent partout une excellente impression.

L'Administration du "Patriote"

Prince-Albert

—Mgr Desmarais, qui souffrait d'une indisposition depuis quelques jours, est maintenant bien rétabli.

—Nous avons eu le plaisir de saluer S. G. Mgr Charlebois, à son retour de Beauval. C'était la première visite de Sa Grandeur à cette mission depuis l'incendie de l'école, l'automne dernier. L'école sera reconstruite et l'on y travaille déjà.

—Le R. P. F. Beaudry, O.M.I., de Wabasca, Alta., était de passage en route pour aller prêcher une retraite aux Indiens de Pine Creek, Man.

—La fanfare de la ville a donné dimanche soir un excellent concert de musique populaire et classique.

—J. A. Wood, surintendant du Parc National de Prince-Albert fera une tournée de conférences à travers la province pour faire connaître les avantages du Parc National. Dès le mois de mars on commencera la construction des routes et l'ouverture officielle du Parc [illegible] probablement au mois d'août.

—Le Bug Bonspiel qui s'ouvre la semaine prochaine attirera une foule de visiteurs à Prince-Albert.

PRUD'HOMME, Sask.

Dimanche 19 février, M. l'abbé Albert Houle, nouvellement ordonné, nous faisait le grand honneur de chanter ici la grand'messe. M. l'abbé Houle était accompagné de M. l'abbé Couture, séminariste d'Edmonton.

—Le soir, les amateurs du village nous donnèrent un joli concert. On interpréta avec grand succès "Un [illegible]" pièce en 3 actes.

Mgr Baudoux [illegible], accompagné de MM. les abbés Houle et Couture. A l'ouverture, M. l'abbé Couture, qui fit autrefois [illegible] de la Cathédrale de St-Boniface, [illegible] un morceau d'harmonium.

Dans les entr'actes, de petites chansons comiques nous furent chantées par les jeunes acteurs. Puis on chanta "O Canada" accompagné à l'harmonium par M. l'abbé Couture.

En somme, cette soirée fut un succès.

—De passage au presbytère M. l'abbé N. Burrell, curé de Wakaw.

MONTMARTRE, Sask.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Jos. Perras, née Marie Albina Vernier décédée le 16 courant à l'âge de 41 ans et 8 mois, après une longue maladie [illegible].

Le service et les funérailles, samedi, a réuni un grand nombre de parents et amis et la sépulture a eu lieu dans le cimetière de Montmartre.

Elle était la soeur de Mme J. B. Cornay de Montmartre et était connue et estimée de tous.

A la famille nous offrons nos sincères condoléances dans cette grande épreuve.

—Les amateurs locaux ont préparé et joueront le 1er mars dans le soubassement de l'église une pièce canadienne intitulée "Exil et Patrie", en 3 actes. Cette pièce sera certainement la peine d'être vue de tous. Personne ne regrettera son argent. Tous montreront par leur présence qu'ils apprécient le travail ardu des acteurs. Le tout est sous les auspices du Comité de l'A. C.F.C. Les recettes iront à l'église. Tous sont invités et accueillants aux amis.

Lundi, le 20 février, deux mariages étaient célébrés dans l'église de Montmartre.

M. Léonard Caron, de Laloud, Sask., conduisait à l'autel Mlle Gertrude Perras, fille de Mme. Roby Perras de Montmartre. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé M. Vachon, en présence de MM. J.-A. Caron et Wilfrid Perras. Les nouveaux époux résideront à Laloud.

Le même jour, M. Joseph Eloi Cormier, de Wolseley, conduisait à l'autel Mlle Jeanne Rainville, fille de M. F. Rainville, de Montmartre. La cérémonie fut présidée par M. le curé Thériault en présence de MM. Nestor Cormier et F. Rainville. Ils résideront à Wolseley. Nos meilleurs souhaits à ces nouveaux ménages.

—M. André Ferrand a été victime d'un accident sérieux lorsqu'il se disloqua une épaule, en tombant sur la terre gelée. L'accident survenu près de chez M. Lamblure est dû au mauvais état du chemin. Immédiatement mis sous les soins du Dr Provencher, le patient va bien.

CUT KNIFE ET CARRUTHERS, Sask.

A la fin du mois dernier, M. Donase Bienel et sa fille Mlle Cécile Bienel, Mme Alphonse Jeannotte et M. Fred. Voyage, depuis quelques temps [illegible] malades voulurent se faire opérer, [illegible] de retard quand il faut affronter [illegible] sous le couteau.

Toutes les trois revinrent en bonne santé d'Edmonton, dans la deuxième semaine de février, [illegible] bénissant leur docteur, les bonnes Soeurs, l'hôpital et [illegible] le couteau.

Lecteurs du Patriote, nous signalons plusieurs bonnes terres à prendre autour de Carruthers. A l'ouest de cette petite ville le C.P.R. et la Hudson Bay ont des terres un peu colonisées mais bien bonnes pour la culture mixte. Ces compagnies accordent plusieurs années pour payer. Si quelques fermiers de Québec, avec un petit capital, venaient visiter ces terres, ils pourraient se convaincre [illegible] qu'ils ne seront pas isolés car à Carruthers nous avons une jolie petite église, une école toute neuve et un fort noyau de belles familles canadiennes-françaises.

Pour sa part, le correspondant voudrait se louer, à 2 1-2 milles à l'est, à une famille canadienne et lui donnerait bien des années pour payer. Il voudrait pour des raisons personnelles.

CODERRE, Sask.

—Nous avons doté depuis peu des avantages les plus récents pour un grand bienfait tel que le nôtre, c'est-à-dire le téléphone; à cet effet une grande assemblée fut tenue il y a quelques mois à la salle commune et la majorité est en faveur de cette installation dont sont dotés de nos jours tous les centres même les plus isolés.

—Lundi le 13 dernier, MM. Ex. Desmarais, Harbard, Coderre, Marshall, et Wilton, délégués chargés pour représenter Coderre auprès du C.P.R. se sont rendus à Regina, à la station, ils eurent le plaisir et l'honneur d'être reçus par leur député M. McGrauni, pendant la veillée ils eurent une entrevue avec M. Heffezner et M. Waddell. Des heures du succès de cette réunion, nos délégués nous annoncent que d'après l'ingénieur en chef du C.P. R. cette compagnie exploiterait la ligne [illegible] est et au nord.

Mardi soir M. le curé Thibault est revenu d'un séjour à l'hôpital de Regina et ce voyage fut pour lui un repos bien mérité.

Mme Poisson revient de Gravelbourg où elle passa bien partout son père M. Alphonse Martel, malade depuis près d'un mois. M. Poisson [illegible] est actuellement en voyage à Gravelbourg.

—On vient de faire une grande assemblée en faveur de l'installation du téléphone; c'est la seconde en quinze jours à cet effet, de plus la population est convaincue de la nécessité de ce progrès et plusieurs contribueront ont signé leur signature sur ce nouveau contrat.

—Cette semaine, deux magnifiques terres appartenant à des gens de langue anglaise se sont vendues à très bas prix, il est regrettable pour nous, Canadiens-français, de remarquer que ces lots retombent souvent en d'autres mains étrangères alors que tant des nôtres, situés peut-être sur un terrain peu fertile ou éloignés des églises, seraient heureux au sein de cette paroisse tout ce qui est nécessaire au point de vue religieux et éducationnel en même temps qu'une terre des plus productives. Actuellement plusieurs étrangers désireux de laisser la place offrent leur propriété à un prix abordable; s'il en est des nôtres qui désirent correspondre à ce sujet, ils n'ont qu'à s'adresser au président, à M. B. Thibault, curé.

M. Arthur Lauzé, souffrant depuis plus de deux mois est parti pour l'hôpital de Moose-Jaw, où on espère qu'il recouvrira à la santé; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

L'heures des registres.

Le 21 dernier, M. A. Poirier et Mme Victoria Bolduc, comme parrain et marraine présentaient au saint baptême Marie Eudia Thérèse, Béatrice, fille de Frédéric Poitier et de Marie Louise Bolduc.

DOLLARD, Sask.

Mardi le 14 février, M. Lucien Marquis de cette paroisse, conduisait à l'autel Mlle Laurianne Jacques de Gravelbourg.

Après la cérémonie nuptiale qui eut lieu dans l'église de Gravelbourg, l'heureux couple ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis se rendirent chez M. Eugène Jacques, père de la mariée, où fut servi un somptueux repas.

M. et Mme Ernest Marquis, parents du marié et M. et Mme Hector Marchand de Dollard, se sont rendus à Gravelbourg afin d'assister au mariage.

Le 16 les mariés revinrent à Dollard où une foule de parents et d'amis leur fit réception. Si on en juge par les cadeaux nombreux et beaux qu'ils reçurent, ces jeunes gens sont très estimés.

Nous leur souhaitons de longues années de bonheur et de prospérité.

WILLOW BUNCH, Sask.

A signaler, la charmante visite de notre sympathique et dévoué organisateur, M. A. Michaud en tournée de conférences, dans le sud de la province.

M. Michaud s'est dévoué comme toujours à l'instruction de la classe rurale; avec le zèle qu'on lui connaît. Il a donné des conférences spéciales aux écoles St-Alexis, Grice, Dutch Hollow, etc. couronnées par une conférence générale au travers toute la paroisse. Dimanche soir, magnifique soirée à la salle St-Jean-Baptiste, sous les auspices de l'A.C.F.C. pour fêter M. Michaud, qui compte à Willow-Bunch autant d'amis que de citoyens.

Avec délicatesse et talent notre brillant conférencier a traité un sujet vital de survivance franco-canadienne. Il a su convaincre et tenir son auditoire sous le charme. Félicitations et sincères remerciements.

M. Albert Robillard, l'un de nos anciens organisateurs, nous revient pour de bon, après quelques années d'absence; mais non d'oubli! On ne saurait oublier Willow-Bunch, quand une fois, on l'a habité et tôt ou tard, je ne sais quelle magique attirance nous ramène les absents.

M. Robillard ayant acheté la place d'affaires de M. Simoneau, sur la rue de la gare, ouvrira prochainement son commerce. Bienvenue et succès.

Mlle Armandine Robillard, en promenade depuis quelques mois, chez son grand'mère, à St-Gabriel de Brandon, l'un des endroits les plus joliment pittoresques des Laurentides, préfère encore le séjour dans l'Ouest et s'embarquera le 5 mars enchantée de revenir vers les grandes plaines.

ALBERTVILLE, Sask.

—Depuis quelques temps, notre paroisse passe par une nombreuse série de deuils. En effet, le 2 février courant, décédait à l'hôpital de Prince-Albert, Mme Joseph Robson, née Blanche Carrier. Son service et sa sépulture eurent lieu à Albertville le 4 au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Le 5 du même mois décédait Mme Marie Hébert. Son service et sa sépulture eurent lieu en notre église paroissiale le 6 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Le 20 février avaient lieu les funérailles de Mme Thomas Bernier, décédée le 17. Aux parents de ces familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. F. Fortin de Québec est de passage chez M. le curé depuis quelques semaines.

—Dernièrement, avait lieu le mariage de M. Henri Bernard avec Mlle Eva Gabell. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—Mme F. Beaudoin, ainsi que ses fils Gédéon et Georges sont de passage chez MM. Napoléon, Joseph et Emile Beaudoin.

Récemment, M. et Mme Charles Goulet ainsi que M. Emile Beaudoin et Mme Philippe Lavoie sont allés rendre visite à MM. Léo et Didier Gabell à quelque 18 milles au nord de Paddockwood. Le voyage s'est fait en automobile.

—Il y a quelque temps, avait lieu à l'école Emileblers, une magnifique soirée organisée au profit de l'église par l'institutrice, Mlle Tonnis. Les recettes se sont élevées à près de $100. Le plus grand entrain et le plus vif enthousiasme ont régné pendant toute la soirée. Il y eut comédie, chant, musique, etc. Les élèves suivantes ont exécuté une jolie petite comédie: Mlle Blanche Lavoie, Cora Auds, Dora Auds et Yvonne Auds. Il y eut aussi chant par les élèves suivants: Albert, Arthur et Philippe Sansot, Jeannette Trudel, Anna Trudel, Dora et Cora Auds, Yvonne Auds, Hélène Lebrun, Valentine Viens, Blanche Lavoie, R. Laurence Viens, Irène et Dora Brunelle, Alfred Brunelle, Merlie Lestage. Le chant et la pièce ont été des mieux réussis. Il convient de féliciter chaleureusement la dévouée institutrice de l'École Emileblers pour le magnifique succès qu'elle a remporté en organisant cette intéressante soirée.

Quelques renseignements

Les écoles d'Alberta ont donné en 1927 l'instruction à 154,200 enfants. C'est-à-dire 3,824 de plus que l'année précédente.

Durant les dernières tempêtes qui ont bouleversé l'Atlantique, des millions de poissons morts ont été projetés sur le rivage.

Des savants attribuent cette hécatombe à l'Ondragique, soulevés qui montés du fond de l'océan à la surface, après avoir été troublé sur la force de la tempête.

Depuis que la loi de la prohibition a été abrogée en Norvège, le nombre des cas d'ivresse publique a diminué de 3 à 2.

Le Canada devient troisième dans le rendement mondial des métaux du groupe du platine. La Russie et la Colombie occupent les deux premières places.

Nos marchandises sont garanties.

Ralph Miller, Ltd.

915 Ave. Centrale
Prince-Albert.

HABITS EN SERGE TOUT LAINE

Modèles Exclusifs

HABITS POUR HOMMES —En serge tout laine de pesanteur moyenne, tissus de qualité très fine. Modèles à 2 boutons pour jeunes hommes; veston à 3 boutons, gilet ordinaire, pour ceux qui désirent une coupe un peu plus ample. Choix modèles à devant croisé. Doublure en tissus de soie.

Ce lot n'est qu'une partie de notre large assortiment d'habits nouvellement arrivés pour le printemps.

VENDANT à -- $20.50

AVIS

Monsieur F.-D. Culp de Prince-Albert, analyste et spécialiste en optométrie, sera à l'hôtel de Marcelin, à partir de une heure et trente de l'après-midi jusqu'à onze heures du matin, samedi le 17 mars. Examen de la vue et mise au point des verres. (50-52-C)

Tél. No. 2084 — Coin Avenue Centrale et
Bureau " No. 2083 — 10 ème rue.

RAMSEY'S

POUR LE PRINTEMPS — Casquettes pour hommes — Collection soignée, tissus d'excellente qualité. Nouveaux modèles pour le printemps.

PRIX $1.50, $1.75, $2.00, $2.25

CASQUETTES POUR GARÇONS — Modèles pour le printemps, même confection soignée que les casquettes précitées.

PRIX $1.25, $1.50

BAS DE FANTAISIE POUR HOMMES — Soie et Laine. Marque "Penman". Jolis dessins. Pointures: 10, 10 1-2, 11 et 12 1-2

75c. la paire

NOUVELLEMENT ARRIVÉS, HABITS POUR HOMMES — modèles pour le printemps — Toutes les grandeurs. Confection soignée en tissus pure laine et en serge supérieure. Modèles à devant simple ou croisé. Nuances gris et [illegible].

Excellente valeur à **$25.00**

MANTEAUX POUR DAMES ET FILLES — Modèles pour le printemps. Grandeurs 12 à 52. Nous avons porté une attention spéciale aux manteaux de coupe simple pour le printemps, et nous pouvons en étaler un large assortiment. Tous des nouveaux modèles. Prix de valeur. Un dépôt gardera en magasin le manteau de votre choix.

CLAQUES, TOUTES LES GRANDEURS

BOTTES EN CAOUTCHOUC			
Pour enfants, 5 à 10 1-2	60c.	Pour enfants, 6 à 10	$1.65
" filles, 11 à 2	75c.	" filles, 11 à 2	2.00
" Dames, 2 1-2 à 7	80c.	" dames, 3 à 7	2.25
" Garçons, 11 à 13	75c.	" garçons, 1 à 5	2.95
" " 1 à 5	85c.	" hommes, 6 à 10,	3.25
" Hommes, 6 à 11	$1.00	" " 6 à 10, avec semelles en caoutchouc rouge	$3.95

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Un avion explorateur est disparu

Ottawa. — On annonçait que l'un des avions de l'expédition du Détroit d'Hudson, piloté par A. Lewis et portant le sergent Terry et un indigène est disparu depuis quelques jours. Marion Darwell [illegible] d'évolution le 17 février au matin, et vers 3 heures et quart, l'officier Lewis annonça par sans fil qu'il ignorait sa position et qu'il descendait sur la glace. Depuis aucune nouvelle n'a été reçue de l'avion.

On croit que les aviateurs ont [illegible] le R. P. Louis Simard, O.M.I., actuellement dans la province de Québec, sollicitant des fonds pour la construction d'une église et d'un Jardin de l'Enfance.

Merci à nos amis de Saskatoon pour leur magnifique concert et qu'ils nous reviennent bientôt!

Une bonne manière de leur témoigner de façon tangible notre appréciation sera de contribuer à l'oeuvre française que ces vaillants Canadiens veulent établir à Saskatoon en plein centre anglais, oeuvre qui fera honneur à tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan.

Le concert français de Saskatoon

Mardi, les Canadiens-français de Saskatoon ont donné un deuxième concert de radio en français au poste CFQC.

Le programme que nous avons publié dans un précédent numéro, fut magnifiquement rendu par les différents artistes qui nous donnèrent surtout du chant.

Plusieurs airs d'opéra en effet figuraient au programme.

Mlles Harry Johnston et Jean Bérard, Mlles Joséphine Dawson et Marie Paule Marmier, MM. Jean David, L. Brodeur, A. Suzanne, A. Bousquet et John Chamard, furent les artistes de la soirée qui nous tinrent sous le charme pendant plus d'une heure.

Quantité de lettres, télégrammes et messages téléphoniques arrivèrent de tous côtés des divers centres de la province et jusque de Gravelbourg.

Pendant que l'annonceur, M. L. M. Arsenault en faisait mention, nous avions vraiment l'illusion que tous les Canadiens se trouvaient réunis dans une veillée de famille, et c'était une veillée de gens distingués, sans rien de vulgaire ou [illegible].

Le prochain concert que nous annoncent les artistes aura un cachet encore plus intime, car il sera composé entièrement de vieilles chansons canadiennes.

Nous avons hâte d'entendre nos amis de Saskatoon dans ce nouveau concert dont la date sera annoncée plus tard.

En terminant, M. Arsenault fit un vibrant appel en faveur de l'oeuvre française de Saskatoon au nom du groupe français de cette ville et au nom de son dévoué directeur,

Une conférence du R. P. Grant sur l'évolution

Saskatoon. — Le R. P. William Bevar Grant, O.M.I., curé de l'église St-Paul de Saskatoon a donné une conférence la semaine dernière aux membres du Kiwanis Club.

Il a démontré que la théorie de l'évolution ne repose sur aucune donnée scientifique, et il a fait remarquer que dans les universités on enseigne aux étudiants qu'ils sont de simples animaux sans responsabilité morale.

A la fin de la conférence, le Rév. W. S. Reid, pasteur de la United Church a félicité le P. Grant pour sa conférence courageuse.

Convention des conservateurs de la province les 14 et 15 mars

Saskatoon. — La convention des conservateurs de cette province aura lieu les 14 et 15 mars.

On s'attend à ce que 500 à 600 délégués assistent à la convention.

A cette réunion, un chef provincial sera choisi, un programme sera élaboré et les officiers de l'organisation provinciale seront élus.

On croit qu'un certain nombre de chefs conservateurs des autres provinces seront aussi présents et feront des discours.

Incendie à Port Nelson

Port Nelson. — Une bâtisse a mis le feu à la bâtisse des machines de Port Nelson, qui a été détruite. Cinq locomotives sont endommagées ainsi que deux tracteurs chenillés qui servaient au transport du matériel de Nelson à Churchill.

On demande immédiatement 50 CANADIENS-FRANÇAIS
DE $5.00 A $10.00 PAR JOUR

Pour se préparer à occuper de lucratifs emplois tels que mécaniciens, ingénieurs, électriciens, chauffeur de taxi ou de camions, garage, ainsi que des briqueteurs, plâtriers et coiffeurs—$25.00 à $50.00 par semaine. Notre service gratuit de placement dans toutes les principales villes vous aidera à trouver un emploi lucratif. Occupation permanente et bons gages suivent l'entraînement. Temps requis de 6 à 8 semaines. Écrivez dans votre langue maternelle ou venez à notre bureau sans retard.

DÉPARTEMENT FRANÇAIS: M. Max Sieger
HEMPHILL TRADE SCHOOLS, LIMITED
580, rue Main, Winnipeg, Man.

Branches: Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, Toronto, Montréal; aux États-Unis: Minneapolis, Fargo et Duluth.

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES— Locations maisons, chambres, magasins, etc. —A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 3 insertions pour $1.00.

NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES, REMERCIEMENTS— 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a/s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE une institutrice bilingue pour l'école Dinelle No. 1176. Expérience et salaire exigé devront être donnés dans une première lettre. Pour plus de renseignements s'adresser à A.-P. Bérubé(?), Elstow, Sask. 46-5-C

ON DEMANDE, pour le 1er mars, un instituteur ou institutrice bilingue diplômé qualifié pour la Saskatchewan. S'adresser à Joseph Cardin, secrétaire de l'École Ste-Marthe No. 1346, Rocanville, Sask. 47-51-P

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire de Ste-Marguerite No. 1932, une institutrice bilingue catholique dûment qualifiée. Ouverture de l'école le 5 mars. Donner expérience et salaire exigé dans première lettre. L'école est située à cinq milles du village de St-Walburg et comprend 20 élèves. S'adresser à Alphonse Saleur, secrétaire, St-Walburg, Sask. 47-51-C

ON DEMANDE pour le 1er mars, un instituteur ou institutrice bilingue catholique de deuxième classe, pour l'école Kernaria No. 775. Prière de mentionner salaire désiré dans une première lettre. S'adresser à Mme Hazel Bruneau, Kernaria, Sask. 47-51-P

ON DEMANDE pour le 19 mars, un instituteur ou institutrice bilingue dûment qualifié de deuxième classe. Logement compris. S'adresser à M. Bremner, secrétaire, École Bremner No. 2021, St-Louis, Sask. 49-1-C

ON DEMANDE immédiatement une institutrice bilingue pour l'école McPhail No. 3331. Prière d'indiquer expérience et salaire exigé dans première lettre. S'adresser à M. Lézare Bonneville, Ponteix, Sask. 49-1-C

ON DEMANDE école ayant résidence pourvue de tout le confort possible, une institutrice ou instituteur bilingue (français-anglais) dûment qualifié pour la Saskatchewan. Salaire des plus élevés en la province. S'adresser de suite au secrétaire A. Jacquemin, Frenchville, Sask. 49-52-C

ON DEMANDE, pour l'école Bonneville No 3012, un instituteur ou institutrice bilingue et catholique de première ou deuxième classe. Ouverture le 1er mars. Prière de mentionner expérience et salaire exigé dans première lettre. S'adresser à H. J. Mahoudeau, Bjorkdale, Sask. 50-52-P

ON DEMANDE immédiatement un instituteur bilingue pour l'école Beauville. Salaire: $1200.00. S'adresser à Jos. Picard, Leask, Sask. 51-52-C

ON DEMANDE, pour l'école Brightside No. 648, les services d'une institutrice bilingue pour deux mois à partir du 26 mars. Salaire $100, par mois. S'adresser à M. André Boulière, Saint-Front, Sask. 51-52-C

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE homme de 21 ans parlant très bien le français et assez bien l'anglais, demande de l'emploi dans un magasin général. Un an d'expérience. Bonnes références. S'adresser à Boîte 103, G.B., Marcelin(?), Sask. 45-52-P

MÉNAGE belge avec garçon de quinze ans, bons travailleurs, demande place sur la ferme. Trouveraient aussi même place. S'adresser à M. Henri Gevaert, Bellevue, Manitoba. 49-1-P

A VENDRE

DEUX lunettes d'arpenteur presque neuves en très bonne condition avec trépied. Prix $50.00 et $60.00. S'adresser à J. E. Morrier, Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask.

TABAC NATUREL en feuille, récolté au pays. 15 variétés. Tabac coupé, mélangé, doux, rancis sur demande. Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Adressez J.-J. Gareau, St-Roch de l'Achigan, Québec. 33-6-P

A VENDRE un appareil électrique — électricité plaint avec 16 batteries (storage batteries) pour fournir 32 lumières. Presque neuf. Conditions exceptionnelles. S'adresser à "Électrique", Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 47-36-C

FOIN pressé de très bonne qualité pour les acheteurs. Pour renseignements, s'adresser à Gaston Laroyau(?), Bellevue, Man. 49-3-P

ENVIRON un acre et demi de terrain avoisinant les limites du village d'Albertville. Situé à quelques cents pieds de l'église. Aucune taxe à payer. S'adresser à Mlle Eugénie Poisson, 382, 9e rue Ouest, Prince-Albert, Sask. 50-3-C

DIVERS

PRÊTS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 603 Trust and Loan Bldg, Winnipeg, Man. 20-t-f

MESDAMES: Pourquoi garder des poils disgracieux sur le visage et sur le corps quand vous pouvez vous en débarrasser radicalement et pour toujours par "GYPSIA", produit importé de Paris. Écrivez pour notice gratuite. Dept. F. French Beauty Products, Co. Inc. 222, Station G, New-York. 38-16-P

DÉSIRE acheter une bonne ferme pour argent comptant. Donner les détails en écrivant à D.-F. Bush, Minneapolis, Minn. U. S. 49-51-C

IL SE PRÉSENTE une occasion exceptionnelle pour un médecin qui désire s'établir dans un centre prospère de la Saskatchewan. S'adresser à Boîte HHP, a/s du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 49-52-C

ON DÉSIRE louer ou acheter une section de bonne terre à blé dans un centre canadien-français. Devra avoir habitation et dépendances ainsi que de l'eau en abondance et proche de la gare, église et école. S'adresser à Boîte 122, Starbuck, Man. 50-52-P

UN VEUF demande une ménagère catholique et parlant français pour maison de ferme comprenant quatre personnes. Position permanente. S'adresser à H. Olivers, Fife(?), Sask. 50-3-P

JEUNE MÉNAGE avec bébé désire place chez célibataire. La jeune femme est bonne ménagère et le mari capable pour ferme avec tracteur. S'adresser à Boîte "L. C.", Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 51-1-P

FORGE A VENDRE

A VENDRE, forge avec outillage moderne complet. S'adresser à Joseph Levasseur, Gravelbourg, Sask. 49-2-P

BOUTIQUE de forge avec outillage à la main et maison d'habitation. Bon centre catholique et français. Excellente occasion. S'adresser à Boîte "LB" a/s du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 49-1-P

MÉNAGÈRES DEMANDÉES

MÉNAGÈRE d'environ 40 ans demandée, pour veuf avec deux enfants résidant dans un village catholique. Cette personne devra être très bien recommandée, bonne pour les enfants, propre et bonne cuisinière. En écrivant donner les références et dire le salaire exigé. S'adresser à J. B. Paquette, Val Marie, Sask. 50-3-C

Prêts hypothécaires
Intérêts au taux courant.
Actif de plus de $20,000,000.
Prêts sur fermes, améliorées, et propriétés urbaines.
Achat d'hypothèques.
Consultez votre agent de district le plus rapproché, ou communiquez immédiatement avec le Gérant régional
LE CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN,
District de Saskatchewan,
Régina, Sask. 45-3-C